



**INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE (AUTOMNE 2007)
PROJET DE PROLONGEMENT DE L'AUTOROUTE 50
TRONÇON DE LA ROUTE 323 À LA CÔTE ÉZILDA
MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-BONSECOURS**

Direction de l'Outaouais

Direction générale de Montréal et de l'Ouest

CANQ
TR
QUE
CPR
201

PATRIMOINE EXPERTS s.e.n.c.

Avril 2009



**Transports
Québec**



Service de la Planification et de la Programmation
Direction de la Coordination, de la Planification et des Ressources
Direction générale de Québec et de l'Est

**INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE (AUTOMNE 2007)
PROJET DE PROLONGEMENT DE L'AUTOROUTE 50
TRONÇON DE LA ROUTE 323 À LA CÔTE ÉZILDA
MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-BONSECOURS**

Direction de l'Outaouais
Direction générale de Montréal et de l'Ouest

PATRIMOINE EXPERTS s.e.n.c.

Avril 2009

MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE (AUTOMNE 2007)
PROJET DE PROLONGEMENT DE L'AUTOROUTE 50
TRONÇON DE LA ROUTE 323 À LA CÔTE ÉZILDA
MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-BONSECOURS

Direction de l'Outaouais
Direction générale de Montréal et de l'Ouest

(Permis de recherche archéologique au Québec : (07-PATR-05)

(N° de projet, ministère des Transports du Québec : 154-01-1079)

Rapport préparé par :

Madame Josée Villeneuve
Monsieur Vincent Lambert
Archéologues

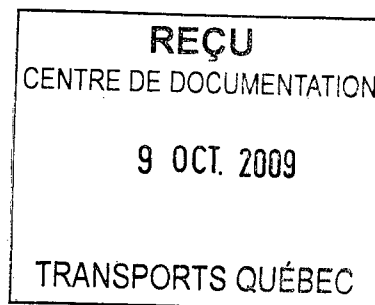
Patrimoine Experts s.e.n.c.

1013, Laurent-Leroux
L'Assomption (Québec) J5W 6H5

Téléphone : (450) 589-4284

Télécopieur : (450) 589-4284

Courriel : patrimoine_experts@videotron.ca



CANQ
TR
QUE
CPR
201

L'Assomption, avril 2009

Ministère des Transports
Centre de documentation
700, boul. René-Lévesque Est,
21^e étage
Québec (Québec) G1R 5H1

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES	iii
LISTE DES TABLEAUX	v
LISTE DES PHOTOGRAPHIES	vi
ÉQUIPE DE RÉALISATION	viii
INTRODUCTION	1
1.0 MANDAT	2
2.0 PROJET ROUTIER INVENTORIÉ	3
3.0 MÉTHODES ET TECHNIQUES D'INVENTAIRE	5
3.1 Recherches documentaires	5
3.2 Repérage des sites	5
3.3 Évaluation des sites archéologiques	6
4.0 RÉSULTATS DE L'INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE	8
4.1 Projet n° 154-01-1079, prolongement de l'autoroute 50, tronçon de la route 323 à la côte Ézilda, municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours,	8
4.1.1 État des connaissances en archéologie	8
4.1.2 Cadre écologique selon l'unité de paysage régional	8
4.1.3 Inventaire archéologique	9
CONCLUSION	46
OUVRAGES CITÉS	47
Annexe 1 : Catalogue des photographies	

LISTE DES FIGURES

Figure 1	Localisation générale du projet n° 154-01-1079, prolongement de l'autoroute 50, tronçon de la route 323 à la côte Ézilda, municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours, (Source: Les technologies Softmap inc, 31G, 1992)	4
Figure 2	Localisation du projet n° 154-01-1079, prolongement de l'autoroute 50, tronçon de la route 323 à la côte Ézilda, municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours (Source: Énergie, Mines et Ressources Canada, 31G10, 1989)	27
Figure 3	Localisation sur photo aérienne du projet n° 154-01-1079, prolongement de l'autoroute 50, tronçon de la route 323 à la côte Ézilda, municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours (Source: HMQ03605-172, 2003, échelle 1:15 000) (1/2)	28
Figure 4	Localisation sur photo aérienne du projet n° 154-01-1079, prolongement de l'autoroute 50, tronçon de la route 323 à la côte Ézilda, municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours (Source: HMQ03605-173, 2003, échelle 1: 15 000) (2/2)	29
Figure 5	Localisation des secteurs d'inventaire 1, 2 et 3, projet n° 154-01-1079, prolongement de l'autoroute 50, tronçon de la route 323 à la côte Ézilda, municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours	39
Figure 6	Localisation des secteurs d'inventaire 3, 4, 5, 6 et 7, projet n° 154-01-1079, prolongement de l'autoroute 50, tronçon de la route 323 à la côte Ézilda, municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours	40
Figure 7	Localisation des secteurs d'inventaire 6, 7, 8 et 10, projet n° 154-01-1079, prolongement de l'autoroute 50, tronçon de la route 323 à la côte Ézilda, municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours	41
Figure 8	Localisation des secteurs d'inventaire 6, 7, 8, 10 et 11, projet n° 154-01-1079, prolongement de l'autoroute 50, tronçon de la route 323 à la côte Ézilda, municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours	42
Figure 9	Localisation du secteur d'inventaire 10, projet n° 154-01-1079, prolongement de l'autoroute 50, tronçon de la route 323 à la côte Ézilda, municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours	43
Figure 10	Localisation des secteurs d'inventaire 9 et 10, projet n° 154-01-1079, prolongement de l'autoroute 50, tronçon de la route 323 à la côte Ézilda, municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours	44

LISTE DES FIGURES

Figure 11	Localisation du secteur d'inventaire 11, projet n° 154-01-1079, prolongement de l'autoroute 50, tronçon de la route 323 à la côte Ézilda, municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours	45
------------------	--	-----------

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Sites archéologiques localisés à proximité du projet n° 154-01-1079, prolongement de l'autoroute 50, tronçon de la route 323 à la côte Ézilda, municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours	18
Tableau 2	Inventaire archéologique - Synthèse des activités - Projet n° 154-01-1079, prolongement de l'autoroute 50, tronçon de la route 323 à la côte Ézilda, municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours,	19

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Page couverture	Projet n° 154-01-1079, autoroute 50, municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours, secteurs 6 et 7, vue vers l'ouest (PATR07N10-055)	—
Photo 1	Projet n° 154-01-1079, environnement du secteur 1, autoroute 50, municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours, vue vers l'ouest (PATR07N10-003)	30
Photo 2	Projet n° 154-01-1079, environnement du secteur 2, autoroute 50, municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours, vue vers l'ouest (PATR07N10-005)	30
Photo 3	Projet n° 154-01-1079, profil stratigraphique type en bordure de la veine de quartz dans le secteur 2, autoroute 50, municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours, vue vers l'ouest (PATR07N10-008)	31
Photo 4	Projet n° 154-01-1079, environnement du secteur 3, autoroute 50, municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours, vue vers l'ouest (PATR07N10-016)	31
Photo 5	Projet n° 154-01-1079, profil stratigraphique type du secteur 3, autoroute 50, municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours, vue vers l'ouest (PATR07N10-014)	32
Photo 6	Projet n° 154-01-1079, vue de l'amas de pierres présent dans le secteur 4, autoroute 50, municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours, vue vers l'ouest (PATR07N10-033)	32
Photo 7	Projet n° 154-01-1079, profil stratigraphique type observé sous l'amas de pierres du secteur 4, autoroute 50, municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours, vue vers l'ouest (PATR07N10-041)	33
Photo 8	Projet n° 154-01-1079, profil stratigraphique type du secteur 4, autoroute 50, municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours, vue vers l'ouest (PATR07N10-026)	33
Photo 9	Projet n° 154-01-1079, environnement du secteur 5, autoroute 50, municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours, vue vers l'ouest (PATR07N10-048)	34
Photo 10	Projet n° 154-01-1079, environnement du secteur 6, autoroute 50, municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours, vue vers l'ouest (PATR07N10-069)	34

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo 11	Projet n° 154-01-1079, zone humide dans le secteur 6, autoroute 50, municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours, vue vers l'ouest (PATR07N10-070)	35
Photo 12	Projet n° 154-01-1079, environnement du secteur 7, autoroute 50, municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours, vue vers l'ouest (PATR07N10-064)	35
Photo 13	Projet n° 154-01-1079, étang dans les secteurs 6 et 7, autoroute 50, municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours, vue vers l'ouest (PATR07N10-058)	36
Photo 14	Projet n° 154-01-1079, environnement du secteur 8, autoroute 50, municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours, vue vers l'ouest (PATR07N10-076)	36
Photo 15	Projet n° 154-01-1079, affleurement rocheux dans le secteur 8, autoroute 50, municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours, vue vers l'ouest (PATR07N10-080)	37
Photo 16	Projet n° 154-01-1079, environnement du secteur 9, autoroute 50, municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours, vue vers l'ouest (PATR07N10-091)	37
Photo 17	Projet n° 154-01-1079, zone humide dans le secteur 9, autoroute 50, municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours, vue vers l'ouest (PATR07N10-098)	38
Photo 18	Projet n° 154-01-1079, environnement du secteur 10, autoroute 50, municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours, vue vers l'ouest (PATR07N10-090)	38

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Tecsult inc

Marc-André Gélinas, ingénieur
Directeur régional, Gatineau

Ministère des Transports du Québec

François Maillé,
Service des projets
Direction de l'Outaouais

Denis Roy, archéologue
Marie-Pier Desjardins, archéologue
Service de la Planification et de la Programmation
Direction de la Coordination, de la Planification et des Ressources
Direction générale de Québec et de l'Est

Patrimoine Experts s.e.n.c.

Josée Villeneuve, archéologue
Coordonnatrice et chargée de projet
Inventaire, analyse, rédaction

Vincent Lambert, archéologue assistant
Inventaire, analyse, rédaction

Jonas Leclerc, technicien

Robert Nadeau, technicien

Caroline Parent, technicienne

Joseph Tarabulsy, technicien
Inventaire

Martine Sirois, technicienne
Inventaire, mise en page

INTRODUCTION

Ce rapport présente les résultats d'un inventaire archéologique effectué dans le cadre du projet de prolongement de l'autoroute 50, entre la route 323 et la côte Ézilda, dans la municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours. Ce projet est localisé sur le territoire de la direction de l'Outaouais, du ministère des Transports du Québec (MTQ).

Cet inventaire archéologique avait pour objectif de rechercher, d'identifier, de localiser, de délimiter et d'évaluer des sites archéologiques dont l'intégrité contextuelle pourrait être menacée par la réalisation de travaux de construction autoroutière. Cette approche préventive s'inscrit dans le contexte de la protection des biens patrimoniaux du Québec.

Le rapport présente une description du mandat confié au consultant. Les méthodes et techniques utilisées pour atteindre les objectifs fixés sont ensuite décrites. Le cadre écologique dans lequel se retrouve l'emprise du projet inventorié est établi selon la description des paysages régionaux élaborés par le ministère des Ressources naturelles du Québec. Suit la description des travaux effectués lors de l'inventaire (figure 1). Cette section est accompagnée de figures, de tableaux et de photographies qui localisent et résument l'inventaire archéologique réalisé. Le rapport se termine par une conclusion générale.

Cet inventaire a été réalisé par une équipe composée d'une archéologue chargée de projet, d'un assistant archéologue et de cinq techniciens. Les travaux se sont déroulés entre le 21 et le 28 octobre 2007.

2

1.0 MANDAT

Le mandat confié au consultant était défini comme suit:

- Effectuer, préalablement à la réalisation de l'inventaire archéologique, les recherches documentaires ayant trait à la présence de sites archéologiques préhistoriques et historiques connus et les travaux archéologiques déjà réalisés à proximité et dans les emprises des zones à potentiel archéologique;
- Effectuer, préalablement à la réalisation de l'inventaire archéologique, les recherches documentaires ayant trait à la période historique tant euroquébécoise qu'amérindienne, aux fins de compréhension d'éventuelles mises au jour de vestiges d'occupation humaine et d'intégration du contexte culturel devant être inclus au rapport archéologique;
- Effectuer, préalablement à la réalisation de l'inventaire archéologique, les recherches documentaires permettant la reconstitution théorique de la paléogéographie pertinente à l'occupation humaine;
- Effectuer un inventaire archéologique portant sur les sites préhistoriques et historiques amérindiens et historiques eurogènes impliquant une inspection visuelle systématique et l'excavation de puits de sondage à l'intérieur des limites des emprises déterminées par le Ministère;
- Le cas échéant, proposer des mesures de protection, de fouille de sauvetage ou de mise en valeur du patrimoine archéologique identifié dans les emprises, en fonction des caractéristiques des sites archéologiques ainsi que de la menace appréhendée par la réalisation éventuelle de travaux de construction;
- Produire le ou les rapports d'inventaires archéologiques.

2.0 PROJET ROUTIER INVENTORIÉ

N° de projet	Localisation et description	Nb de puits de sondage
154-01-1079	Prolongement de l'autoroute 50, tronçon de la route 323 à la côte Ézilda, municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours	1 503

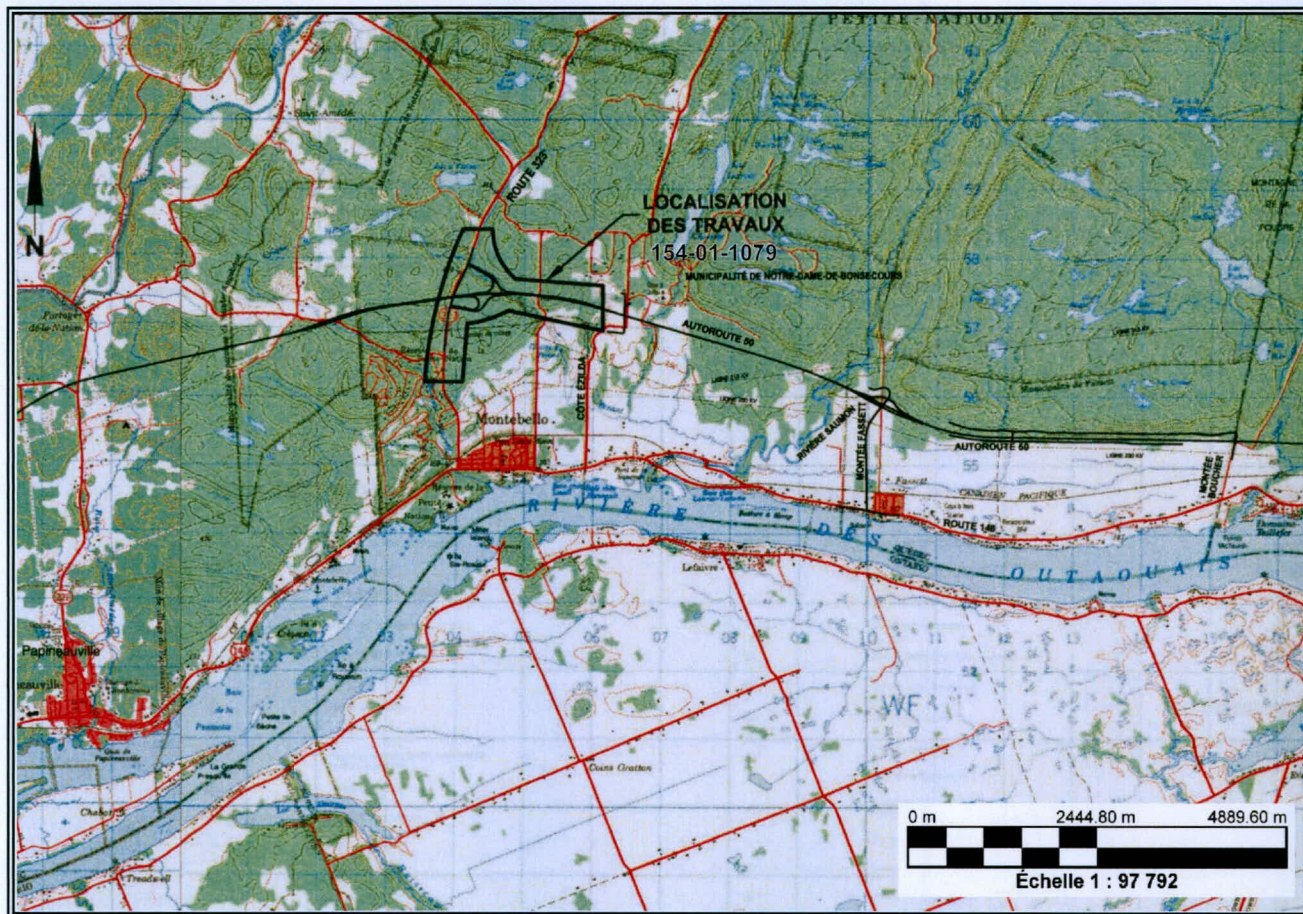


Figure 1 Localisation générale du projet n° 154-01-1079, prolongement de l'autoroute 50, tronçon de la route 323 à la côte Ézilda, municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours, (Source: Les technologies Softmap inc., 31G, 1992)

3.0 MÉTHODES ET TECHNIQUES D'INVENTAIRE

Les méthodes et techniques utilisées lors de cet inventaire sont conformes aux directives méthodologiques prescrites au contrat. Ces techniques ont varié selon les particularités de la topographie, du sol et de la végétation.

3.1 Recherches documentaires

Les recherches documentaires ont trait à la présence de sites archéologiques et aux travaux en archéologie déjà réalisés à proximité du projet, à la nature du patrimoine historique euroquébécois et autochtone connu et, enfin, aux données paléo-environnementales. Ces données ont été obtenues en consultant l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ) et le Macro-inventaire patrimonial du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec (MCCCFQ).

3.2 Repérage des sites

Une inspection visuelle de l'emprise est d'abord effectuée afin de sélectionner les secteurs d'inventaire. L'inventaire est réalisé systématiquement dans les secteurs où la topographie¹ et l'état des lieux se prêtent à la réalisation de puits de sondage archéologiques². L'inspection visuelle peut permettre d'identifier d'éventuels vestiges archéologiques.

Lorsqu'elle est nécessaire ou possible, la réalisation des puits de sondage, dont la superficie est d'environ 900 cm², se pratique d'abord à l'aide d'une pelle afin d'enlever les horizons organiques de surface. Par la suite, les sédiments minéraux et/ou organiques enfouis sont décapés à la truelle afin d'observer la stratigraphie du sol et de déceler d'éventuels vestiges anthropiques. La profondeur de chaque puits de sondage est déterminée par l'identification du niveau naturel jugé stérile. Les puits de sondage sont disposés de façon régulière sur la surface, selon une densité propre à permettre la mise au jour des sites archéologiques qui peuvent se situer dans l'emprise. La densité moyenne des puits de sondage est d'environ un puits de sondage aux 15 mètres, le long d'alignements eux-mêmes distancés les uns des autres d'environ 10 mètres.

Les observations effectuées au cours de l'inventaire sont consignées dans un carnet de terrain ou sur des fiches standardisées. Ces dernières sont conçues pour enregistrer rapidement les informations

1 Secteurs présentant une surface relativement horizontale.

2 Sont exclus les lieux dont le sol est totalement perturbé par des aménagements anthropiques ou ceux qui correspondent à des marécages, des affleurements rocheux, etc.

d'ordre géographique et archéologique qui servent ensuite à dresser la cartographie de l'inventaire et à synthétiser les résultats du travail sur le terrain.

3.3 Évaluation des sites archéologiques

Lorsqu'un site archéologique est mis au jour par sondages ou par examen de la surface du sol, une procédure d'évaluation est entreprise afin de mieux comprendre la valeur des données qu'il peut contenir. Pour ce faire, il est nécessaire :

- de préciser le contexte stratigraphique du site;
- d'obtenir un échantillon d'artefacts et, si possible, de matériau tel que l'os ou le charbon de bois, aux fins de datation;
- de préciser l'étendue spatiale du site;
- d'obtenir de l'information sur son organisation interne;
- d'observer et d'enregistrer ses caractéristiques géomorphologiques.

Généralement, la procédure consiste à augmenter la densité des puits de sondage³, cette dernière passant à un puits de sondage aux cinq mètres et parfois aux deux mètres, au lieu d'un puits de sondage aux quinze mètres. Cette méthode permet de recueillir le maximum de données susceptibles de répondre aux questions qu'implique la découverte d'un site archéologique.

L'âge relatif du site peut être déterminé par la localisation verticale des artefacts dans les strates naturelles et par son altitude absolue au-dessus du niveau actuel de la mer. La cueillette d'une quantité d'artefacts jugée représentative de l'établissement permet aussi de les situer dans le cadre chronologique régional.

Les caractéristiques géographiques et géomorphologiques du lieu de la découverte sont enregistrées afin de comprendre l'importance du lieu d'occupation lors du choix de l'aire d'établissement. La compréhension de la fonction du site découvert permet d'aborder les questions relatives au schème d'établissement privilégié.

3 Suite à la découverte d'un puits de sondage positif, les puits de sondage réalisés autour de celui-ci auront une superficie minimale de 2 500 cm² (50 cm x 50 cm).

Des fiches standardisées sont utilisées afin d'enregistrer les informations de base. La cartographie des sites trouvés s'effectue à l'aide d'un transit de poche de type Brunton ou d'un GPS. Une couverture photographique complète accompagne les relevés de terrain.

Lorsque des parties intactes d'un site sont découvertes et qu'elles sont de superficies réduites, des fouilles peuvent être entreprises afin de permettre la réalisation des travaux d'aménagement prévus. Advenant la découverte de parties intactes plus substantielles, des recommandations sont émises afin de protéger temporairement celles-ci. Les sites sont balisés afin d'indiquer aux divers intervenants leur localisation précise et les artefacts retrouvés en position superficielle dans les zones érodées sont tous recueillis afin de libérer l'espace occupé. Suite aux travaux de fouilles, les lieux sont remis en état.

4.0 RÉSULTATS DE L'INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

4.1 **Projet n° 154-01-1079, prolongement de l'autoroute 50, tronçon entre la route 323 et la côte Ézilda, municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours**

4.1.1 État des connaissances en archéologie

L'examen du registre de l'ISAQ du MCCCCFQ indique la présence de 17 sites archéologiques dans une zone d'étude de 10 km de rayon ayant pour centre le projet routier. Les sites archéologiques sont tous associés à la période amérindienne préhistorique (tableau 1). Cependant, aucun inventaire archéologique n'a été effectué dans cette même zone.

4.1.2 Cadre écologique selon l'unité de paysage régional

Le projet est localisé dans l'unité de paysage régional Hull (unité 1) près de la limite de l'unité de paysage régional Lac la Blanche (unité 6) (Robitaille et Saucier 1998:49 et 54).

L'unité de paysage régional Hull, est composée d'une étroite plaine légèrement ondulée longeant la rivière des Outaouais. On y retrouve quelques coteaux, surtout à la limite nord de l'unité où ils longent le Bouclier canadien.

Près de la moitié du territoire de l'unité est couvert par des dépôts marins argileux ou sablonneux. La rivière des Outaouais a également laissé par endroits des dépôts fluviaux, tandis que des dépôts fluvioglaciaires sont présents au pied des collines du Bouclier canadien.

Le réseau hydrographique est dominé par la rivière des Outaouais, qui borde l'unité d'ouest en est. Les autres voies d'eau sont surtout des chenaux associés à la rivière des Outaouais.

Quant au paysage régional Lac la Blanche, on y retrouve un relief accidenté et morcelé composé de collines parfois hautes avec des versants dont les pentes varient de modérées à fortes. Cette unité est un palier d'altitude intermédiaire entre l'unité Hull au sud et les unités Lac Simon (unité 23) et Lac du Poisson Blanc (unité 22) au nord.

Le roc en affleurement est présent sur plus de 40 % de l'unité. On retrouve parfois du till mince dans les bas de versants et les fonds de vallées. Des invasions marines dans certaines parties de l'unité comme les vallées ont laissé des dépôts marins composés d'argile grise qui est parfois couverte de sables littoraux au contact des collines.

Le réseau hydrographique est surtout composé de lacs (la Blanche, McGregor) et de quelques rivières qui traversent le territoire du nord vers le sud pour rejoindre la rivière des Outaouais.

4.1.3. Inventaire archéologique

Le projet de prolongement de l'autoroute 50, entre la route 323 et la côte Ézilda, localisé dans la municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours s'étend sur une distance de 4,2 km (figures 2, 3 et 4). Des travaux ont également été réalisés dans le cadre du projet de réaménagement d'une partie de la côte Ézilda sur une distance de 2 km à partir de la route 323. Ces emprises ont été divisées en onze secteurs qui s'étendent sur une distance totale de 6,2 km et qui couvre une superficie approximative de 830 400 m² (tableau 2).

Secteur 1

Le secteur 1 est compris entre le km 224+350 et le km 224+600 et est situé à l'extrémité est du projet (figure 5: photo 1). Le secteur 1 comprend deux champs cultivés séparés par un ruisseau encaissé au km 224+460. Il est bordé par une étroite bande boisée au nord-est. Un chemin orienté nord-sud traverse le ruisseau à l'aide d'un ponceau. Le ruisseau qui s'écoule vers le sud sert au drainage agricole et constitue un affluent secondaire de la crique à Pesant.

La topographie générale du secteur est plane avec des parties bosselées au niveau de la zone boisée. L'encaissement du ruisseau révèle des rives aux pentes très fortes et un fond humide instable qui ne s'avèrent pas propices à la réalisation de puits de sondage manuels. Cette portion d'emprise couvre approximativement 4 375 m². La zone boisée présente un couvert forestier mixte dominé par les feuillus, alors que de la luzerne pousse dans les champs et que des plantes herbacées de milieu humide occupent le lit du ruisseau.

La stratigraphie observée dans la portion boisée est un podzol immature composé de sable limoneux et graveleux. Les champs, quant à eux, présentent un sol composé d'un loam agricole qui repose sur un horizon illuvial argileux.

En plus de l'inspection visuelle, 87 puits de sondage ont été réalisés dans ce secteur. Ils se sont tous révélés négatifs.

Secteur 2

Le secteur 2 est compris entre le km 224+140 et le km 224+350 et est localisé à l'ouest du secteur 1 (figure 5). L'emprise comprend un champ cultivé à l'ouest (du km 224+140 au km 224+230) et une butte rocheuse formant un boisé à l'est (du km 224+230 au km 224+350). Le champ est couvert de luzerne et la zone boisée abrite une forêt mixte dominée par les feuillus (photo 2).

La topographie du champ est plane et présente une légère pente descendante vers le nord. La butte rocheuse a une topographie bosselée dont les pentes varient de faibles à fortes. Le roc affleure par endroits et des blocs épars témoignent de la gélifraction subite par le substrat rocheux local⁴. L'extrémité est du secteur comprend une forte pente boisée parsemée de blocs détritiques qui ne se prête pas à la réalisation de puits de sondage manuels. Cette zone couvre une superficie approximative de 3 500 m².

La stratigraphie de la zone boisée est constituée d'un podzol mature par endroits dont la matrice principale est un sable limoneux et graveleux. Le champ présente un sol formé par un loam agricole déposé sur un horizon illuvial limono-argileux. Deux veines de quartz laiteux ont été découvertes au sein d'un affleurement rocheux observé dans la zone boisée (photo 3). Le dégagement des abords de ces veines n'a révélé aucune trace de prélèvement anthropique.

En plus de l'inspection visuelle, 105 puits de sondage ont été réalisés dans ce secteur. Aucun site archéologique n'y a cependant été découvert.

Secteur 3

Le secteur 3 est compris entre le km 223+395 et le km 224+140 et est localisé directement à l'est de la montée Major (figure 5 et 6). L'emprise se compose d'un ruisseau à méandre, de terrasses riveraines et d'une érablière inexploitée à l'est, ainsi que d'une colline à l'ouest. Le ruisseau coule vers le sud dans un ancien lit de rivière maintenant humide et tourbeux (du km 224+040 au km 224+080). Cet affluent secondaire de la crique à Pesant est bordé de chaque côté par des terrasses planes et bien drainées. Une zone humide qui n'est pas propice à la réalisation de sondages manuels borde le ruisseau et est formée par les replats du relief dont l'altitude se situe sous la cote de 105 m. Cette zone couvre une superficie approximative de 4 250 m². La zone humide est couverte de plantes herbacées caractéristiques de ce type de milieu. Le couvert forestier du reste du secteur correspond à une forêt mixte à dominance de feuillus (photo 4). À l'ouest du ruisseau et au pied de la colline, les chemins et les tubulures d'une érablière inexploitée sont observables entre les km 223+800 et km 223+950. Trois petits amas rocheux (1 m x 1 m) bordent le chemin principal de l'érablière et sont vraisemblablement liés au nettoyage de la zone aux fins de circulation.

La topographie générale est vallonneuse et bosselée avec quelques zones accidentées au sommet de la colline où le roc en affleurement et les blocs détritiques dominent. Ces zones accidentées s'avèrent insondables. Outre les replats et les terrasses situés à proximité du ruisseau, le sommet de la colline présente une série de plateaux. L'inclinaison du relief varie généralement de faible à forte et

4 Le substrat rocheux local observable sur toute l'emprise du projet inventorié fait partie de la province géologique ou l'orogène de Grenville dont l'ensemble des matériaux datent du Précambrien.

est principalement ascendante vers l'ouest.

La stratigraphie observée dans les terrasses et les replats correspond à un podzol immature constitué d'un sol limono-sableux contenant peu de gravier (photo 5). Sur les pentes et les plateaux de la colline, le sol observé est un podzol mature par endroits, dont la matrice est un sable limoneux et graveleux qui contient des galets et des cailloux anguleux.

En plus de l'inspection visuelle, 361 puits de sondage ont été réalisés dans ce secteur. Tous se sont avérés négatifs.

Secteur 4

Le secteur 4 est compris entre le km 222+940 et le km 223+395 et est localisé à l'ouest de la montée Major et à l'est du futur échangeur qui desservira la route 323 (figure 6). L'emprise est composée d'une colline et d'un dépotoir à l'est, d'un replat parcouru par un ruisseau à méandre au centre, d'une alternance de buttes rocheuses et de replats à l'ouest, ainsi que d'un glacis pierreux et abrupt au nord-ouest. Une zone humide de $\pm 3\,750\text{ m}^2$ qui ne se prête pas à la réalisation de sondages manuels occupe les replats en bordure du ruisseau dont l'altitude se situe sous la cote de 115 m. À l'extrémité nord-ouest du secteur, entre le glacis abrupt et une butte rocheuse, une seconde zone humide de $\pm 2\,500\text{ m}^2$, qui n'est pas propice à la réalisation de puits de sondage y est présente. Elle se poursuit plus à l'ouest dans le secteur 5. Le dépotoir (zone d'enfouissement et chemin d'accès relié à la montée Major) occupe une bande étroite au sud-est de l'emprise (du km 223+220 au km 223+320). Cette portion de terrain de $\pm 1\,500\text{ m}^2$ s'avère remaniée et perturbée. Le ruisseau est un affluent secondaire de la crique à Pesant et s'écoule vers le sud au km 223+110. Le couvert végétal est composé d'une forêt mixte dominée par les feuillus, sauf dans les zones humides où l'on trouve des plantes herbacées et d'une végétation arbustive caractéristiques de ce type de milieu.

À environ 50 m au nord-ouest du ruisseau (km 223+090), un grand amas rocheux repose sur une portion bien drainée du replat (photo 6). L'amas est de forme oblongue (2 m x 4 m) et orienté dans un axe nord-sud. La moitié ouest de l'amas a été démantelée et un sondage a ensuite été réalisé sous la structure, lequel s'est avéré négatif (photo 7). Une vingtaine de puits de sondage rapprochés ont été effectués autour de cet amas, mais aucun artefact ou niveau archéologique n'a été mis au jour. Bien que l'amas rocheux découvert constitue assurément un aménagement anthropique dont la fonction demeure indéterminée, l'absence de vestige archéologique significatif ne permet de confirmer qu'il s'agit d'un nouveau site.

La topographie générale du secteur est vallonneuse et accidentée. La pente est faible sur les replats à proximité du ruisseau et le plateau au sommet de la colline. Le glacis, les flancs de la colline et les

buttes offrent des pentes qui varient de fortes à abruptes où le roc affleure régulièrement et forment des éboulis ou des crans. Une quantité importante de blocs détritiques résultant de la gélifraction du socle rocheux garnit les pentes et les sommets de ces formes insondables du relief.

La stratigraphie observée sur les replats correspond à un podzol immature constitué d'une matrice limono-sableuse, alors que sur les hauteurs la matrice est un sable limoneux (photo 8). Un gleysol tourbeux en formation caractérise le sol des zones humides. Le passage de machinerie lourde a entraîné la perturbation et le remaniement (décapage des niveaux de surface, chablis) de certaines zones sur les berges du ruisseau et à l'ouest du secteur.

Une inspection visuelle et 247 puits de sondage ont été réalisés dans ce secteur. Aucun site archéologique n'y a été découvert.

Secteur 5

Le secteur 5 est compris entre le km 222+840 et le km 222+940 et est situé à l'extrémité est de l'emprise du futur échangeur de l'autoroute 50 qui reliera cette dernière à la route 323 (figure 6). L'emprise se compose d'un replat s'étirant au nord et à l'ouest, ainsi que d'une butte rocheuse au sud-est. La quasi-totalité du replat est occupée par une zone humide et marécageuse de $\pm 15\,000\text{ m}^2$ ne permettant pas la réalisation de puits de sondage manuels. Des étangs parsèment le cours de la crique à Pesant qui s'écoule vers le sud-est.

Le roc est en affleurement à de nombreux endroits sur la butte et le glacis, et les blocs détritiques y sont abondants. La zone humide est surmontée de plantes herbacées et d'une végétation arbustive où se dressent également quelques conifères adaptés à ce type de milieu. Le reste du secteur présente une végétation arborescente mixte qui est dominée par les feuillus (photo 9). La circulation de machinerie lourde a perturbé et remanié (décapage des niveaux de surface, chablis) une partie du replat au nord du secteur.

La topographie générale varie de plane à accidentée. Le replat présente une faible pente descendante vers le sud-sud-est. Le glacis offre une pente descendante abrupte vers le sud. Bien que ses pentes varient de fortes à abruptes, la butte rocheuse possède quelques replats et un plateau à son sommet.

Le sol de la zone boisée correspond à un podzol mature par endroits composé d'un sable limoneux et graveleux. Dans la zone humide, les niveaux de surface forment un gleysol tourbeux immature. Une veine de quartz a été découverte sur le plateau au sommet de la butte rocheuse présente au km 222+920. Le dégagement de sa base n'a révélé aucune trace de prélèvement anthropique.

En plus de l'inspection visuelle, 47 puits de sondage ont été réalisés dans ce secteur. Ils se sont tous révélés négatifs.

Secteur 6

Le secteur 6 est compris entre le km 222+190 et le km 222+570 et est localisé au sud-est de l'emprise du futur échangeur de l'autoroute 50 qui desservira la route 323 (figures 7 et 8). Ce secteur comprend un ruisseau à méandre qui longe la route 323, des replats en bordure du cours d'eau, un chemin forestier orienté nord-sud (km 222 + 340), ainsi qu'une zone boisée accidentée en son centre (photo 10).

Le ruisseau à l'ouest du secteur constitue l'un des affluents de tête de la crique à Pesant et coule vers le nord. Son lit large et profond indique la présence d'un ancien cours d'eau plus important. L'aménagement de la route 323 occupe en partie le lit du ruisseau actuel et apparaît avoir considérablement modifié son cours et son débit en transformant les terrasses sur sa rive ouest. Le lit du ruisseau forme une zone humide de $\pm 11\,875\text{ m}^2$ fortement perturbée et remaniée en raison des nombreux forages qui y ont déjà été réalisés. Des étangs sont répartis sur le cours de la crique à Pesant et le long du ruisseau fermant le secteur à l'est (photo 11). Ce ruisseau, qui est un affluent secondaire de la crique, s'écoule vers le nord. Un premier replat de $\pm 21\,690\text{ m}^2$ situé sur la rive sud de la crique et un deuxième $\pm 20\,000\text{ m}^2$ sur la rive ouest du ruisseau sont plutôt marécageux et humides, ce qui ne les rend pas propices à la réalisation de puits de sondage. Les replats situés à une altitude inférieure à la cote de 125 m possèdent un mauvais drainage et tendent à former des milieux humides.

La zone humide située à l'ouest est caractérisée par la présence de plantes herbacées, alors que celles situées au nord et à l'est sont couvertes par des plantes herbacées et une végétation arbustive où se dressent quelques conifères (cèdres). La zone boisée occupant le centre du secteur est couverte d'une végétation arborescente mixte à dominance de feuillus. La pratique de forages ainsi que le passage de machinerie lourde ont perturbé et remanié les niveaux de surface par endroits (décapage, chablis), principalement à l'ouest et à l'est du secteur.

La topographie générale du secteur varie de vallonneuse et bosselée à accidentée. Les replats présentent une légère pente descendante vers le cours d'eau le plus près, tout comme certaines pentes de la zone boisée. La portion centrale du secteur offre un relief formé de buttes rocheuses et de petites collines où se succèdent de rares plateaux et du roc en affleurement. Les pentes varient de fortes à abruptes et les blocs détritiques sont abondants.

La stratigraphie observée à l'ouest correspond à un podzol en formation constitué de limon sableux.

Le sol de la zone centrale est constitué d'un podzol mature par endroits dont la matrice principale est un sable limoneux et graveleux contenant des galets et des cailloux anguleux. Le sol des zones humides se caractérise par un gleysol organique immature.

Une inspection visuelle et 248 puits de sondage ont été réalisés dans ce secteur. Aucun nouveau site archéologique n'y a été découvert.

Secteur 7

Le secteur 7 est compris entre le km 222+570 et le km 222+840 et est situé au sud-ouest de l'emprise du futur échangeur de l'autoroute 50, immédiatement à l'est de la route 323 (figures 6, 7 et 8; photo 12). L'emprise de ce secteur est composée de replats et d'une zone boisée accidentée. La crique à Pesant s'écoule vers l'est puis vers le sud-est. Un ruisseau qui est un affluent secondaire de la crique coule vers le nord. Des étangs sont répartis sur le cours de la crique et du ruisseau (photo 13). Une zone humide et marécageuse de $\pm 35\,000\text{ m}^2$ s'étend tout au long du ruisseau et de la crique, sur les replats dont l'altitude est inférieure à la cote de 120 m. Cette zone ne s'est pas avérée propice à la réalisation de puits de sondage. La végétation qui recouvre la zone accidentée correspond à un couvert forestier mixte dominé par les feuillus. Des plantes herbacées et une végétation arbustive recouvrent la zone humide.

La topographie générale varie de plane à accidentée. Les replats sont caractérisés par une faible pente descendante vers le nord ou l'ouest. Le reste du secteur, soit le centre et le sud, est formé du flanc nord-est d'une colline accidentée sur laquelle le roc affleure en maints endroits et où les blocs détritiques sont abondants. Les pentes varient de fortes à abruptes et peu de plateaux ou de replats propices à la réalisation de sondages sont présents.

Le sol observé dans la zone boisée est un podzol mature par endroits et constitué de limon sableux et graveleux. Un gleysol tourbeux en formation caractérise la pédologie de la zone humide. Les quelques replats bien drainés en bordure de la zone humide sont perturbés et remaniés par endroits (décapage des niveaux de surface, chablis) suite à la circulation de la machinerie lourde.

En plus de l'inspection visuelle, 86 puits de sondage ont été réalisés dans ce secteur. Aucune découverte archéologique n'a cependant été faite dans ce secteur.

Secteur 8

Le secteur 8 est compris entre le km 75+000 et le km 75+580 et est localisé au nord de l'emprise du futur échangeur de l'autoroute 50 qui reliera cette dernière à la route 323 (figure 8; photo 14). L'emprise

se compose d'un chemin forestier orienté nord-sud (km 74+100), du lit de la crique à Pesant, de replats et d'une colline formant un vaste plateau accidenté et rocailleux.

La crique à Pesant s'écoule vers le sud pour ensuite bifurquer vers l'est. Outre un étranglement dû au relief accidenté au centre-sud, le lit de la crique est vaste et garni d'étangs. Une zone humide et marécageuse occupe les berges de la crique et les replats dont l'altitude est inférieure à la cote de 125 m ($\pm 63\,000\text{ m}^2$). Les terres basses ne se sont donc pas révélées propices à la réalisation de puits de sondage. Outre la végétation de la zone humide arbustive, le couvert végétal observé correspond à une forêt mixte dominée par les feuillus.

La topographie générale du secteur est vallonneuse et accidentée (photo 15). Les replats possèdent une légère pente descendante vers la crique à Pesant. La colline formant le reste du secteur présente une avancée vers le centre-sud du secteur qui est surmonté de plateaux dégagés. Les pentes varient de fortes à abruptes et les éboulis sont fréquents. Le roc affleure à plusieurs endroits (crans, falaises) et les blocs détritiques sont très abondants. Le relief très accidenté de cette vaste zone boisée rend le terrain insondable en maints endroits.

La stratigraphie observée correspond à un sol limono-sableux formant un podzol immature dans la partie boisée et un gleysol en formation dans celle humide. L'aménagement d'un chemin forestier sur un replat bien drainé en bordure de la zone humide a entraîné une perturbation des niveaux de surface adjacents.

Une inspection visuelle et 165 puits de sondage ont été réalisés dans ce secteur. Aucune découverte archéologique n'y a été faite.

Secteur 9

Le secteur 9 (réaménagement et modification de la partie ouest de la côte Ézilda) est situé au nord du futur tracé de l'autoroute 50 (figure 10). L'emprise est composée de l'extrémité ouest de la côte Ézilda, du lit d'un ruisseau à méandre et d'une zone boisée.

La portion inventoriée de la côte Ézilda correspond à des corrections de courbe dans un environnement caractérisé par les affleurements récurrents du roc, une abondance de blocs détritiques et des pentes allant de fortes à abruptes (photo 16). Cette zone s'est donc avérée insondable. Dès que l'emprise quitte le tracé de la côte Ézilda, elle emprunte le lit d'un ruisseau agissant comme affluent secondaire de la crique à Pesant. Les terres basses qui bordent ce ruisseau forment une zone humide et tourbeuse ne se prêtant pas à la réalisation de sondages manuels ($\pm 67\,500\text{ m}^2$). La zone humide est recouverte d'une végétation arbustive et de plantes herbacées caractéristiques de ce type de milieu.

La zone boisée présente une végétation arborescente mixte où dominent les feuillus.

La topographie générale est vallonneuse et accidentée. Les replats et les terrasses en bordure de la zone humide ont une pente descendante vers l'est qui est plutôt faible. La zone boisée se caractérise par un relief bosselé à accidenté formant une vaste colline dont le flanc sud s'étend jusqu'au secteur 8. Les replats et les plateaux sont rares au sein de la zone boisée. Le roc en affleurement et les blocs détritiques abondent, alors que des cuvettes emplies d'eau garnissent certains replats (photo 17). La zone accidentée est donc insondable en maints endroits.

La stratigraphie de la zone humide se compose d'un gleysol tourbeux. Le reste du secteur révèle un sol podzolique en formation dont la matrice correspond à un sable limoneux et graveleux contenant des galets.

En plus de l'inspection visuelle, 157 puits de sondage ont été réalisés dans ce secteur. Ils se sont tous révélés négatifs.

Secteur 10

Le secteur 10 est compris entre le km 349+800 et le km 351+000 et correspond à un tronçon de la route 323 (figures 7, 8, 9 et 10; photo 18). Les divers aménagements routiers qui sont présents (accotements, fossés, ponceau, garde-fous) ont causé une modification et une perturbation évidentes du secteur.

La route 323 a été construite sur une terrasse à l'ouest de la crique à Pesant, ainsi qu'à même le lit de la crique et sur une butte rocheuse. L'apport de matériaux et la construction de ponceaux ont perturbé cette zone humide et marécageuse. Au centre de l'emprise et au sud-est de la chaussée, il apparaît que la terrasse a été nivelée et les niveaux de surface remaniés. Au sud de l'emprise et à l'ouest de la chaussée, la butte rocheuse a été tronquée et entaillée, ce qui a entraîné l'exposition du roc et le remaniement des matériaux superficiels formant les sols. Ce secteur ne recèle que des sols remaniés, des remblais ou des zones humides qui ne sont pas propices à la réalisation de puits de sondage manuels.

La topographie générale du secteur est plane et bosselée sur les côtés de l'emprise. La stratigraphie est composée de remblais faits de gravier et de sable mélangés à des sols locaux remaniés.

Seule une inspection visuelle a été réalisée dans ce secteur.

Secteur 11

Le secteur 11 est compris entre le km 221+680 et le km 222+100 et est situé à l'ouest de la route 323 et du futur échangeur (figures 8 et 11). Il est composé d'une zone boisée formée de petits replats et d'affleurements rocheux. De nombreuses buttes rocheuses sont également présentes dans l'ensemble du secteur.

La topographie du secteur est très accidentée et les affleurements rocheux sont abondants. Des pentes variant de fortes à abruptes sont présentes, surtout dans la partie ouest du secteur.

Seule une inspection visuelle a été réalisée dans ce secteur.

TABLEAU 1

Sites archéologiques localisés à proximité du projet n° 154-01-1079 – Prolongement de l'autoroute 50, tronçon de la route 323 à la côte Ézilda, municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours

SITE	DISTANCE DU PROJET	IDENTIFICATION CULTURELLE	FONCTION DU SITE	LOCALISATION INFORMELLE	BASSIN HYDROGRAPHIQUE	RÉFÉRENCE
BjFr-1	6,2 km	Amérindienne préhistorique: archaïque récent laurentien (5 500 à 4 200 AA)	Indéterminée	Rive nord de la rivière Ottawa à 4 kilomètres à l'ouest de Montebello.	Petite Nation	Laforte, Esther. 1987
BjFr-2	5,9 km	Euro-qubécoise (1800-1899)	Indéterminée	Sur l'île Aroussen située dans la rivière Ottawa à l'ouest de Montebello.	Petite Nation	Laforte, Esther. 1987
BjFr-4	2,5 km	Amérindienne préhistorique indéterminée (12 000 à 450 AA)	Indéterminée	Rive nord de la rivière des Outaouais, entre Montebello et Fassett.	Rouge	Ethnoscop. 1995l
BjFr-5	3 km	Amérindienne préhistorique: sylvicole (3 000 à 450 AA)	Indéterminée	Rive nord de la rivière des Outaouais entre Montebello et Fassett.	Rouge	Ethnoscop. 1995j; Codère, Yvon. 1996
BkFr-1	4,8 km	Amérindienne préhistorique indéterminée (12 000 à 450 AA)	Indéterminée	Rive est de la Petite rivière Rouge, à sa jonction avec la Rivière de la Petite Nation.	Petite Nation	Laforte, Esther. 1987

TABLEAU 2
Inventaire archéologique – Synthèse des activités – Projet n° 154-01-1079, prolongement de
l'autoroute 50, tronçon de la route 323 à la côte Ezilda,
Municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours

SECTEUR	LOCALISATION					TECH. INVEN.	NOMBRE DE SONDAGES		TOPOGRAPHIE	STRATIGRAPHIE	REMARQUES
	Début (km)	Fin (km)	Long. (m)	Larg. (m)	Superf. m ² approx.		+	-			
1	224 + 600	224 + 350	250	± 110	27 500	lv Sa	0	87	- Plane à bosselée - Faux plat à pente faible - Dénivellation vers un ruisseau affluent de la crique à Pesant	- Champs cultivés : couvert végétal (luzerne) / loam agricole graveleux brun gris foncé (15-30 cm) reposant sur une argile limoneuse grise bleutée mouchetée rouille (>15 cm) - Zone boisée : sable limoneux et graveleux brun avec galets (10-20 cm) sur un sable limoneux et graveleux brun rougeâtre avec galets (10-15 cm)	- Entre les km 224 + 440 et 224 + 600, une bande boisée au relief bosselé borde la limite nord de l'emprise - Lit du ruisseau insondable car zone humide et pente abrupte (±4 375 m²) - Le replat occupé par les champs a été creusé sur 30 m pour l'aménagement du chemin franchissant le ponceau au km 224 + 450
2	224 + 350	224 + 140	210	± 110	23 100	lv Sp Sa	0	105	- Plane à bosselée - Pente faible à forte - Dénivellation vers les ruisseaux des secteurs 1 et 3 qui sont des affluents de la crique à Pesant	- Champs cultivés : couvert végétal (luzerne) / loam agricole graveleux brun gris foncé reposant sur une argile limoneuse grise bleutée mouchetée rouille - Zone boisée : couvert végétal (Lfh) sur du sable loameux et graveleux brun gris reposant sur du sable limoneux gris brunâtre	- Pente forte dans la zone boisée entre les km 224 + 310 et 224 + 340, zone insondable (±3 750 m²) - Champs cultivé entre les km 224 + 140 et 224 + 230 - Blocs détritiques (gélifraction) et roc en affleurement par endroits dans la zone boisée

TABLEAU 2
Inventaire archéologique – Synthèse des activités – Projet n° 154-01-1079, prolongement de
l'autoroute 50, tronçon de la route 323 à la côte Ezilda,
Municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours

SECTEUR	LOCALISATION					TECH. INVEN.	NOMBRE DE SONDAGES		TOPOGRAPHIE	STRATIGRAPHIE	REMARQUES
	Début (km)	Fin (km)	Long. (m)	Larg. (m)	Superf. m ² approx.		+	-			
3	224 + 140	223 + 395	745	± 110	81 950	Iv Sp Sa	0	361	- Bosselée et vallonnée - Pente faible à abrupte	- Podzol immature formé de limon-sableux contenant un peu de gravier ou podzol mature formé de sable limoneux et graveleux contenant des galets et des cailloux anguleux	- Le lit et les berges du ruisseau forment une zone humide insondable (±4250m ²) - Chemins et érablière inutilisée entre le km 223 + 800 et 224 + 000 - Roc en affleurement par endroits et blocs détritiques (gélifraction) abondants, surtout dans la moitié ouest du secteur
4	223 + 395	222 + 940	455	± 130	59 150	Iv Sp Sa	0	247	- Accidentée à bosselée et vallonnée - Faux plat à pente abrupte (glacis, falaise)	- Sable loameux brun gris foncé reposant sur un limon sableux gris moucheté brun jaunâtre à rougeâtre - Sable limoneux brun jaunâtre sur du sable limoneux gris jaunâtre moucheté brun rougeâtre contenant du gravier fin	- Un dépotoir se situe à l'est du secteur entre les km 223 + 220 et 223 + 320 à la limite sud de l'emprise et occupe une bande de ±1500 m ² - Le lit et les berges du ruisseau forment une zone humide insondable (±3 750 m ²), - Le replat à l'extrémité nord-ouest du secteur forme une zone humide insondable (±2 500 m ²) - Certaines zones présentent des pentes trop fortes pour être sondées (±5 000 m ²) - Roc en affleurement par endroits et blocs détritiques (gélifraction) abondants, surtout sur les pentes - Perturbation mécanique au centre et à l'ouest du secteur (décapage des niveaux de surface, chablis)

Inventaire archéologique (automne 2007)
Projet de prolongement de l'autoroute 50, tronçon de la route 323 à la côte Ézilda, municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours
Direction de l'Outaouais

TABLEAU 2
Inventaire archéologique – Synthèse des activités – Projet n° 154-01-1079, prolongement de
l'autoroute 50, tronçon de la route 323 à la côte Ezilda,
Municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours

SECTEUR	LOCALISATION					TECH. INVEN.	NOMBRE DE SONDAGES		TOPOGRAPHIE	STRATIGRAPHIE	REMARQUES
	Début (km)	Fin (km)	Long. (m)	Larg. (m)	Superf. m ² approx.		+	-			
5	222 + 940	222 + 840	100	± 200	20 000	Iv Sp	0	47	- Plane à accidentée - Pente faible à abrupte (glacis, falaise) pour les replats - Dénivellation vers la crique à Pesant et les étangs sur son cours	- Couvert végétal (Lfh) reposant sur un limon sableux gris (Ae) sur un sable limoneux brun gris rougeâtre (Ah) sur sable limoneux et graveleux brun rougeâtre foncé reposant sur du till d'ablation - Gleysol tourbeau dans la zone humide	- Rive ouest de la crique à Pesant - Zone accidentée avec des pentes fortes à abruptes au sud-est du secteur (± 2 000 m²) - L'ensemble des berges orientales de la crique et tout le nord du secteur forment une zone humide de ± 15 000 m² - Roc en affleurement et blocs détritiques (gélifraction) abondants dans la zone accidentée au sud-est du secteur - Perturbation mécanique au nord du secteur (décapage des niveaux de surface, chablis)

TABLEAU 2
Inventaire archéologique – Synthèse des activités – Projet n° 154-01-1079, prolongement de
l'autoroute 50, tronçon de la route 323 à la côte Ezilda,
Municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours

SECTEUR	LOCALISATION					TECH. INVEN.	NOMBRE DE SONDAGES		TOPOGRAPHIE	STRATIGRAPHIE	REMARQUES
	Début (km)	Fin (km)	Long. (m)	Larg. (m)	Superf. m ² approx.		+	-			
6	222 + 570	222 + 190	380	± 415	157 700	Iv Sp Sa	0	248	- Vallonnée à accidentée - Pente faible à abrupte (coulée, glacis, falaise) - Dénivellation vers la crique à Pesant et les étangs sur son cours	- Terrasses en bordure de la crique à Pesant : limon sableux brun et gravier fin (15-20 cm) sur un limon sableux brun rougeâtre et gravier fin (15-30 cm) reposant sur un limon sableux brun jaunâtre à grisâtre pale et gravier fin (>50 cm) - Zones humides : limon argileux et organique gris brun foncé (30-45cm) ou gleysol avec dépôt lacustre - Zones boisées : podzol en formation composé de limon sableux	- Entre deux ruisseaux qui coulent vers le nord et confluent dans la crique à Pesant - Roc en affleurement en de nombreux endroits et à 5-15 cm de la surface et blocs détritiques (gélifraction) abondants - Zones humides insondables formées par le lit du ruisseau à l'ouest du secteur (±11875 m²), le long de la rive sud de la crique (±21690 m²), le long de la rive ouest du ruisseau à la limite est du secteur (±20000 m²) - Environ le tiers de la superficie totale du secteur présente des pentes fortes à abruptes et des colluvions de matériau - Chemin forestier de 3-4 m de largeur et orienté nord-sud au km 222 + 340 - Perturbation mécanique à l'ouest et à l'est du secteur (décapage des niveaux de surface, chablis), et forage par endroits - Roc en affleurement et blocs épars

TABLEAU 2

Inventaire archéologique – Synthèse des activités – Projet n° 154-01-1079, prolongement de l'autoroute 50, tronçon de la route 323 à la côte Ezilda, Municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours

SECTEUR	LOCALISATION					TECH. INVEN.	NOMBRE DE SONDAGES		TOPOGRAPHIE	STRATIGRAPHIE	REMARQUES
	Début (km)	Fin (km)	Long. (m)	Larg. (m)	Superf. m ² approx.		+	-			
7	222 + 840	222 + 570	270	± 250	67 500	lv Sp Sa	0	86	-Vallonnée à accidentée; - Pente faible à abrupte (coulée, glakis); - Dénivellation vers la crique à Pesant et les étangs sur son cours	-Zone boisée : Lfh (±5 cm) sur du sable loameux brun foncé (5-10 cm) reposant sur du limon sableux gris (2-3 cm) Ae sur du limon sableux et graveleux brun rougeâtre (10 cm) sur du limon sableux et graveleux brun jaunâtre (>10 cm) et till d'ablation	-Rive sud de la crique à Pesant et rive est d'un ruisseau affluent -Zones humides insondables tout au long de la rive est du ruisseau et de la rive sud de la crique (±35000 m²) -Perturbation mécanique à l'ouest du secteur (décapage des niveaux de surface, chablis) -Roc en affleurement en de nombreux endroits et blocs détritiques (gélifraction) abondants -Environ le tiers de la superficie totale du secteur présente des pentes fortes à abruptes et des matériaux de colluvions

TABLEAU 2
Inventaire archéologique – Synthèse des activités – Projet n° 154-01-1079, prolongement de
l'autoroute 50, tronçon de la route 323 à la côte Ezilda,
Municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours

SECTEUR	LOCALISATION					TECH. INVEN.	NOMBRE DE SONDAGES		TOPOGRAPHIE	STRATIGRAPHIE	REMARQUES
	Début (km)	Fin (km)	Long. (m)	Larg. (m)	Superf. m² approx.		+	-			
8	75 + 000	75 + 580	580	± 275	159 500	Iv Sp Sa	0	165	-Vallonnée à accidentée; - Pente faible à abrupte (coulée, glaciais, falaise); - Dénivellation vers la crique à Pesant et les étangs sur son cours	-Zone boisée sur replat à l'ouest du secteur: Lfh (6-8 cm) sur un loam sableux brun gris foncé (12-15cm) Ah reposant sur un limon sableux brun rougeâtre (2-5 cm) suivi d'un limon sableux brun jaunâtre et petites poches de limon gris (>10-15 cm)	-Rive est et nord de la crique à Pesant -Roc en affleurement en de nombreux endroits et blocs détritiques (gélifraction) abondants -Tout au long de la crique, soit à l'ouest et au sud du secteur, une zone humide insondable s'étend sur ± 6 300 m² -Environ le tiers de la superficie totale du secteur présente des pentes fortes à abruptes et des matériaux de colluvion -Chemin forestier de 3-4 m de largeur et orienté nord-sud au km 74 + 100 -Perturbation mécanique à l'ouest du secteur (décapage des niveaux de surface, chablis)

TABLEAU 2
Inventaire archéologique – Synthèse des activités – Projet n° 154-01-1079, prolongement de
l'autoroute 50, tronçon de la route 323 à la côte Ezilda,
Municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours

SECTEUR	LOCALISATION					TECH. INVEN.	NOMBRE DE SONDAGES		TOPOGRAPHIE	STRATIGRAPHIE	REMARQUES
	Début (km)	Fin (km)	Long. (m)	Larg. (m)	Superf. m ² approx.		+	-			
9	Secteur Ézilda + Route 323	224 + 150	2 000	± 90	180 000	lv Sp Sa	0	157	-Vallonnée à accidentée; - Pente faible à abrupte (coulée, glakis, falaise); - Dénivellation vers un ruisseau affluent de la crique à Pesant et les étangs sur son cours	-Zone boisée : Lfh (±5 cm) sur du sable loameux brun gris et gravier (5-10 cm) reposant sur un sable limoneux et graveleux brun rougeâtre contenant des galets (5-15 cm) sur un sable limoneux et graveleux brun jaunâtre contenant des galets (>10 cm)	-Roc en affleurement en de nombreux endroits et blocs détritiques (gélifraction) abondants dans les zones boisées -Zone humide insondable formée par le lit et les berges du ruisseau et de ses étangs, et débutant au sud-ouest de la jonction de la côte Ezilda et de la montée Major pour s'étendre jusqu'au km 224 + 000 suivant un axe nord-ouest – sud-est (± 6 750 m²) -Environ le tiers de la superficie totale du secteur présente des pentes fortes à abruptes et des matériaux de colluvion -Chemin forestier de 2-3 m de largeur et orienté est- ouest allant de la montée Major à la côte Charlebois -Érablière abandonnée à mi-chemin de la montée Major et de la côte Charlebois, sur le chemin forestier
10						lv	0	0	-Plane et bosselée; - Pente faible à forte et faux plat; - Dénivellation vers la crique à Pesant	-Perturbée et remaniée mécaniquement : remblai de gravier et de sable mélangé à des sols locaux remaniés	-Aménagements routiers de la route 323 (accotement, fossé, ponceau, servitude, etc.) -Modification mécanique du paysage (roc en affleurement, cours de la crique à Pesant)

Inventaire archéologique (automne 2007)
 Projet de prolongement de l'autoroute 50, tronçon de la route 323 à la côte Ézilda, municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours
 Direction de l'Outaouais

TABLEAU 2
Inventaire archéologique – Synthèse des activités – Projet n° 154-01-1079, prolongement de
l'autoroute 50, tronçon de la route 323 à la côte Ezilda,
Municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours

SECTEUR	LOCALISATION					TECH. INVEN.	NOMBRE DE SONDAGES		TOPOGRAPHIE	STRATIGRAPHIE	REMARQUES
	Début (km)	Fin (km)	Long. (m)	Larg. (m)	Superf. m ² approx.		+	-			
11	221 + 680	222 + 100	420	± 90	37 800	lv	0	0	- Accidentée - Pente forte à abrupte	Limon brunâtre	-Roc en affleurement et blocs épars -Zones humides
Total			6 190		830 400		0	1 503			

*Tech. Inven: lv (inspection visuelle), Sa (Sondages alternés), Sp (Sondages ponctuels), Sq (sondages en quinconce)

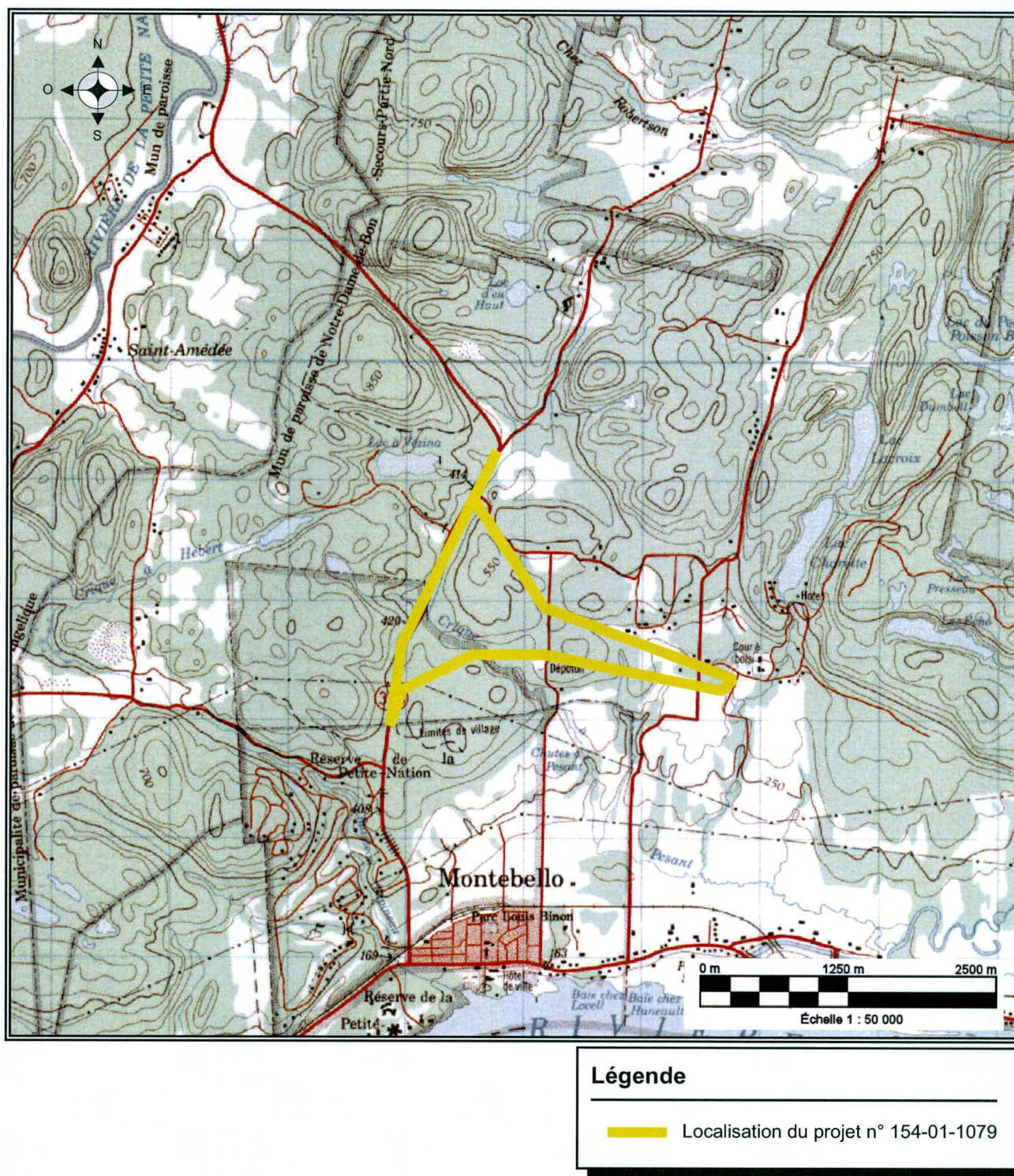


Figure 2 Localisation du projet n° 154-01-1079, prolongement de l'autoroute 50, tronçon de la route 323 à la côte Ézilda, municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours (Source: Énergie, Mines et Ressources Canada, 31G10, 1989)

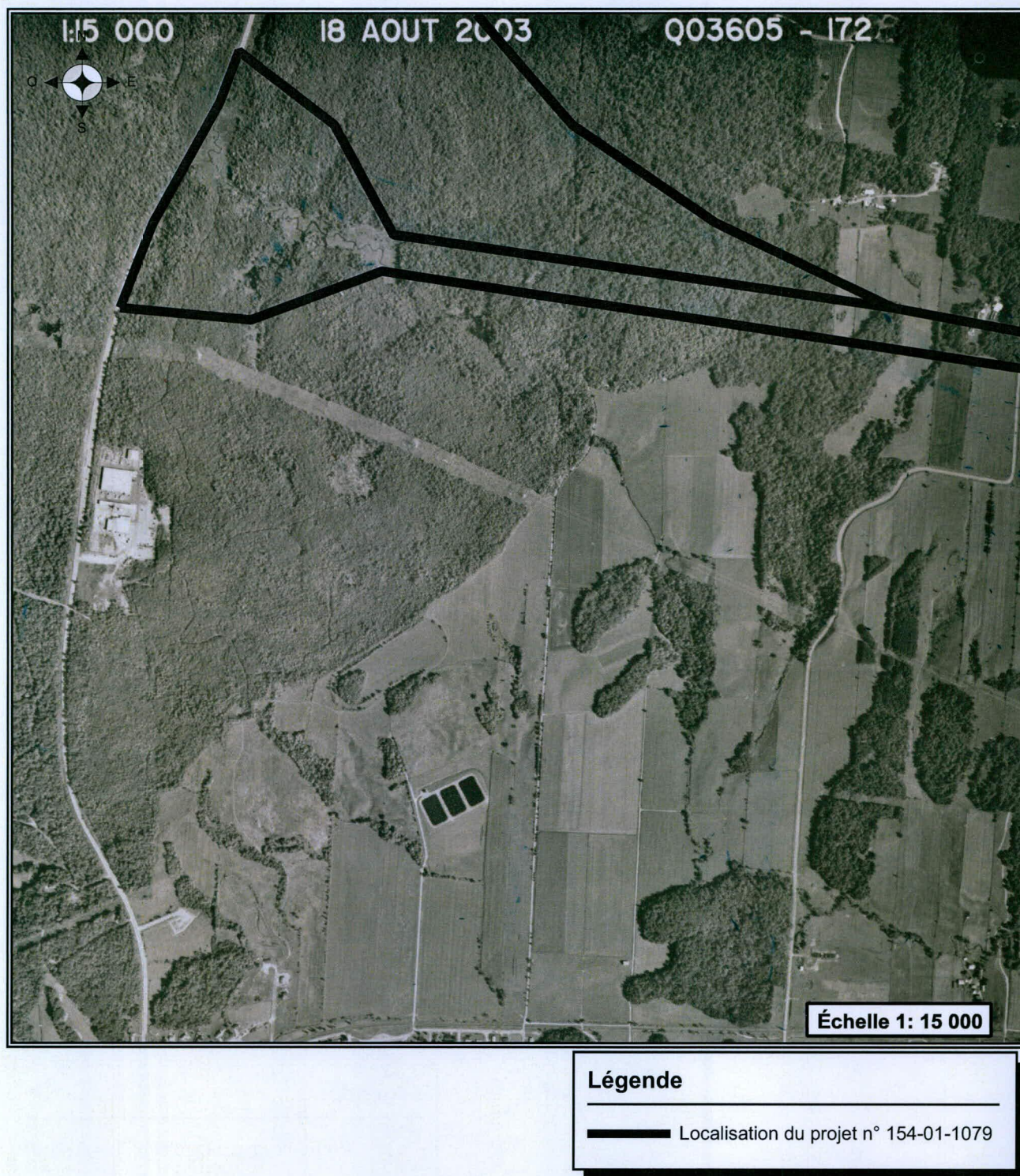


Figure 3 Localisation sur photo aérienne du projet n° 154-01-1079, prolongement de l'autoroute 50, tronçon de la route 323 à la côte Ézilda, municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours (Source: HMQ03605-172, 2003, échelle 1: 15 000) (1/2)

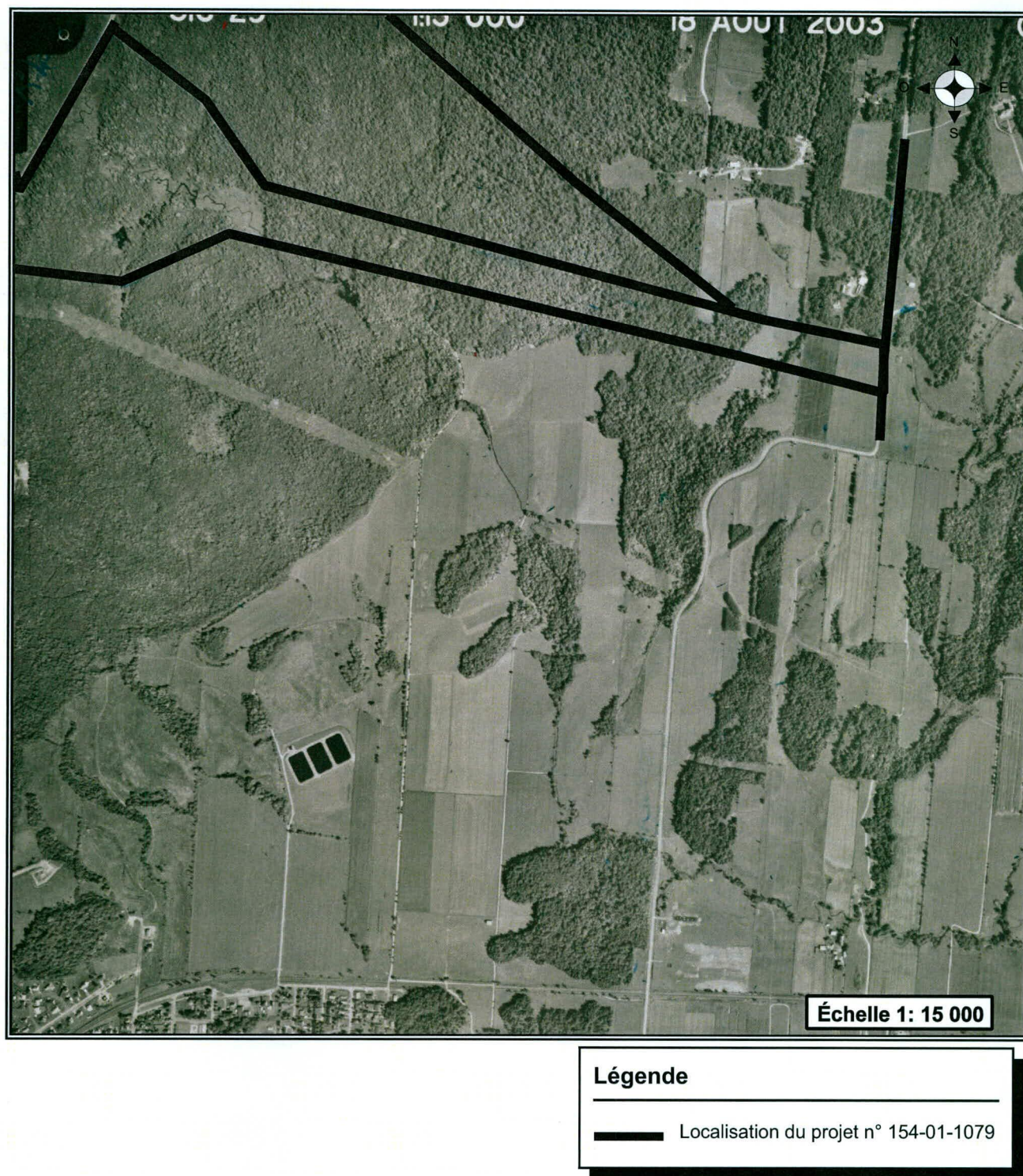


Figure 4 Localisation sur photo aérienne du projet n° 154-01-1079, prolongement de l'autoroute 50, tronçon de la route 323 à la côte Ézilda, municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours (Source: HMQ03605-173, 2003, échelle 1: 15 000) (2/2)



Photo 1 Projet n° 154-01-1079, environnement du secteur 1, autoroute 50, municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours, vue vers l'ouest (PATR07N10-003)



Photo 2 Projet n° 154-01-1079, environnement du secteur 2, autoroute 50, municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours, vue vers l'ouest (PATR07N10-005)



Photo 3 Projet n° 154-01-1079, profil stratigraphique type en bordure de la veine de quartz dans le secteur 2, autoroute 50, municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours, vue vers l'ouest (PATR07N10-08)



Photo 4 Projet n° 154-01-1079, environnement du secteur 3, autoroute 50, municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours, vue vers l'ouest (PATR07N10-016)



Photo 5 Projet n° 154-01-1079, profil stratigraphique type du secteur 3, autoroute 50, municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours, vue vers l'ouest (PATF07N10-014)



Photo 6 Projet n° 154-01-1079, vue de l'amas de pierres présent dans le secteur 4, autoroute 50, municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours vue vers l'ouest (PATR07N10-033)



Photo 7 Projet n° 154-01-1079, profil stratigraphique type observé sous l'amas de pierres du secteur 4, autoroute 50, municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours, vue vers l'ouest (PATR07N10-041)



Photo 8 Projet n° 154-01-1079, profil stratigraphique type du secteur 4, autoroute 50, municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours, vue vers l'ouest (PATR07N10-026)



Photo 9 Projet n° 154-01-1079, environnement du secteur 5, autoroute 50, municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours, vue vers l'ouest (PATR07N10-048)



Photo 10 Projet n° 154-01-1079, environnement du secteur 6, autoroute 50, municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours, vue vers l'ouest (PATR07N10-069)



Photo 11 Projet n° 154-01-1079, zone humide dans le secteur 6, autoroute 50, municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours, vue vers l'ouest (PATR07N10-070)



Photo 12 Projet n° 154-01-1079, environnement du secteur 7, autoroute 50, municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours, vue vers l'ouest (PATR07N10-064)



Photo 13 Projet n° 154-01-1079, étang dans les secteurs 6 et 7, autoroute 50, municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours, vue vers l'ouest (PATR07N1C-058)



Photo 14 Projet n° 154-01-1079, environnement du secteur 8, autoroute 50, municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours, vue vers l'ouest (PATR07N1C-076)



Photo 15 Projet n° 154-01-1079, affleurement rocheux dans le secteur 8, autoroute 50, municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours, vue vers l'ouest (PATR07N10-080)



Photo 16 Projet n° 154-01-1079, environnement du secteur 9, autoroute 50, municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours, vue vers l'ouest (PATR07N10-091)



Photo 17 Projet n° 154-01-1079, zone humide dans le secteur 9, autoroute 50, municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours, vue vers l'ouest (PATR07N10-098)



Photo 18 Projet n° 154-01-1079, environnement du secteur 10, autoroute 50, municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours, vue vers l'ouest (PATR07N10-099)

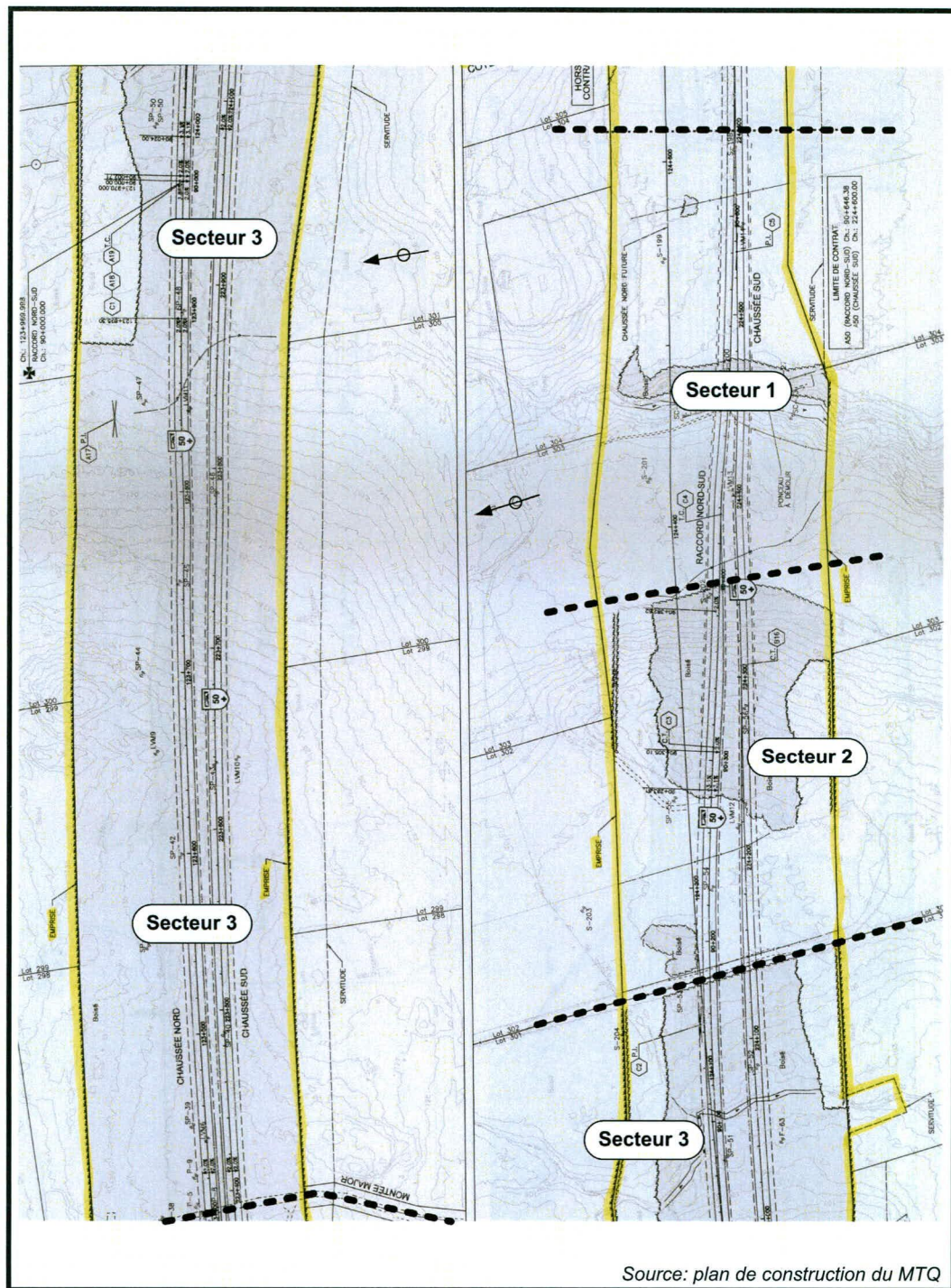


Figure 5 Localisation des secteurs d'inventaire 1, 2 et 3, projet n° 154-01-1079, prolongement de l'autoroute 50, tronçon de la route 323 à la côte Ézilda, municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours

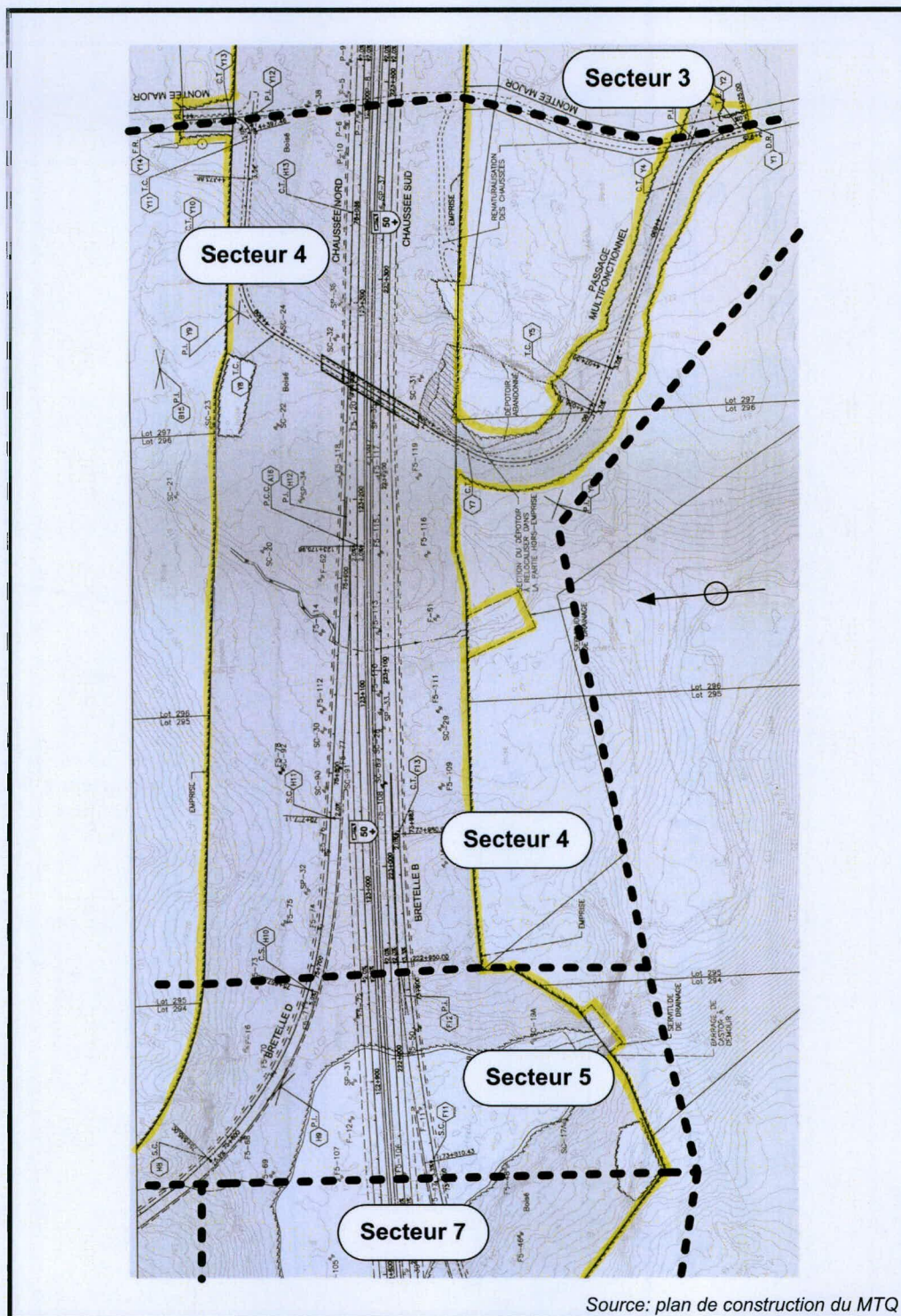


Figure 6 Localisation des secteurs d'inventaire 3, 4, 5, 6 et 7, projet n° 154-01-1079, prolongement de l'autoroute 50, tronçon de la route 323 à la côte Ézilda, municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours

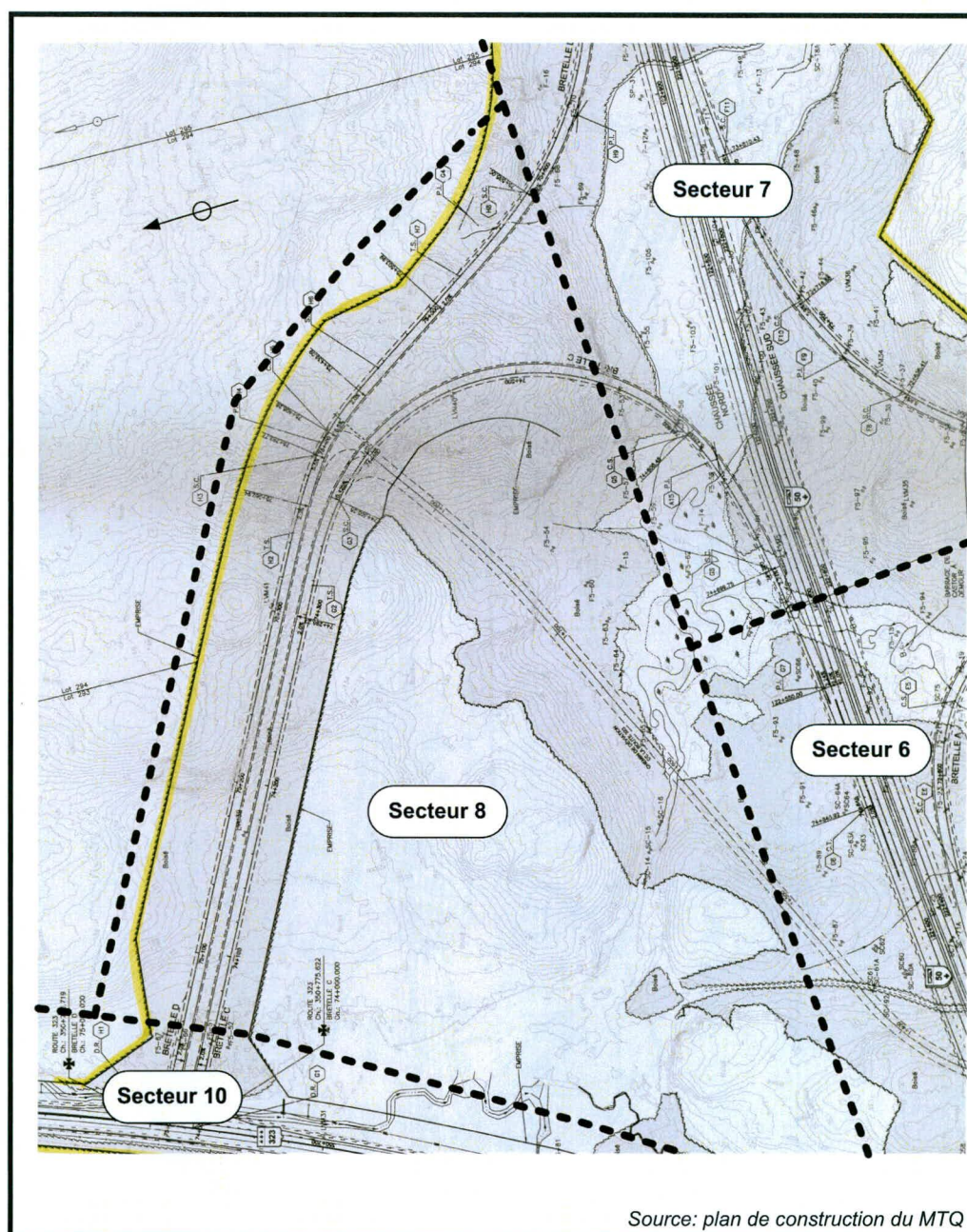


Figure 7 Localisation des secteurs d'inventaire 6, 7, 8 et 10, projet n°154-01-1079, prolongement de l'autoroute 50, tronçon de la route 323 à la côte Ézilda, municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours

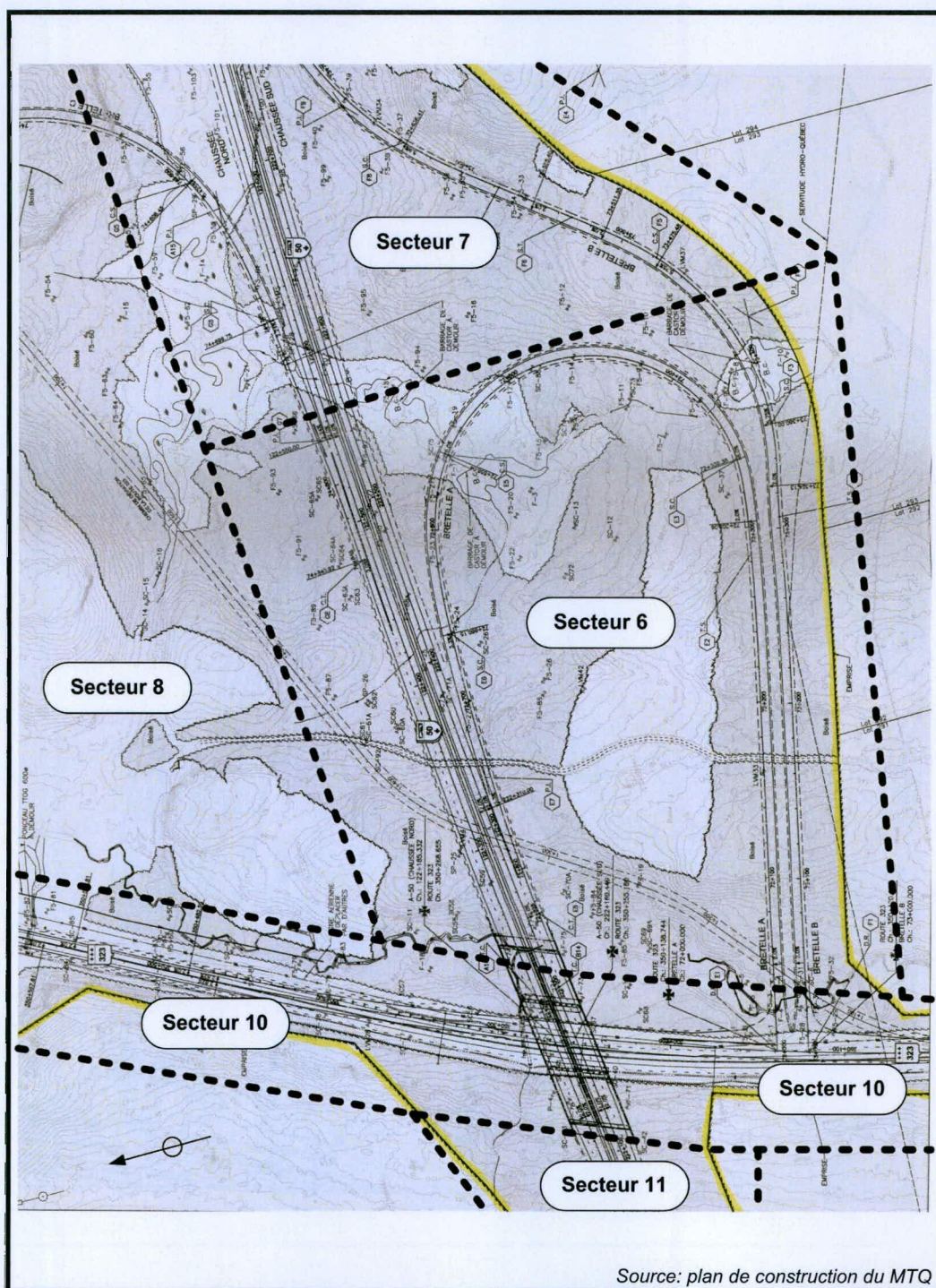


Figure 8 Localisation des secteurs d'inventaire 6, 7, 8, 10 et 11, projet n°154-01-1079, prolongement de l'autoroute 50, tronçon de la route 323 à la côte Ézilda, municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours

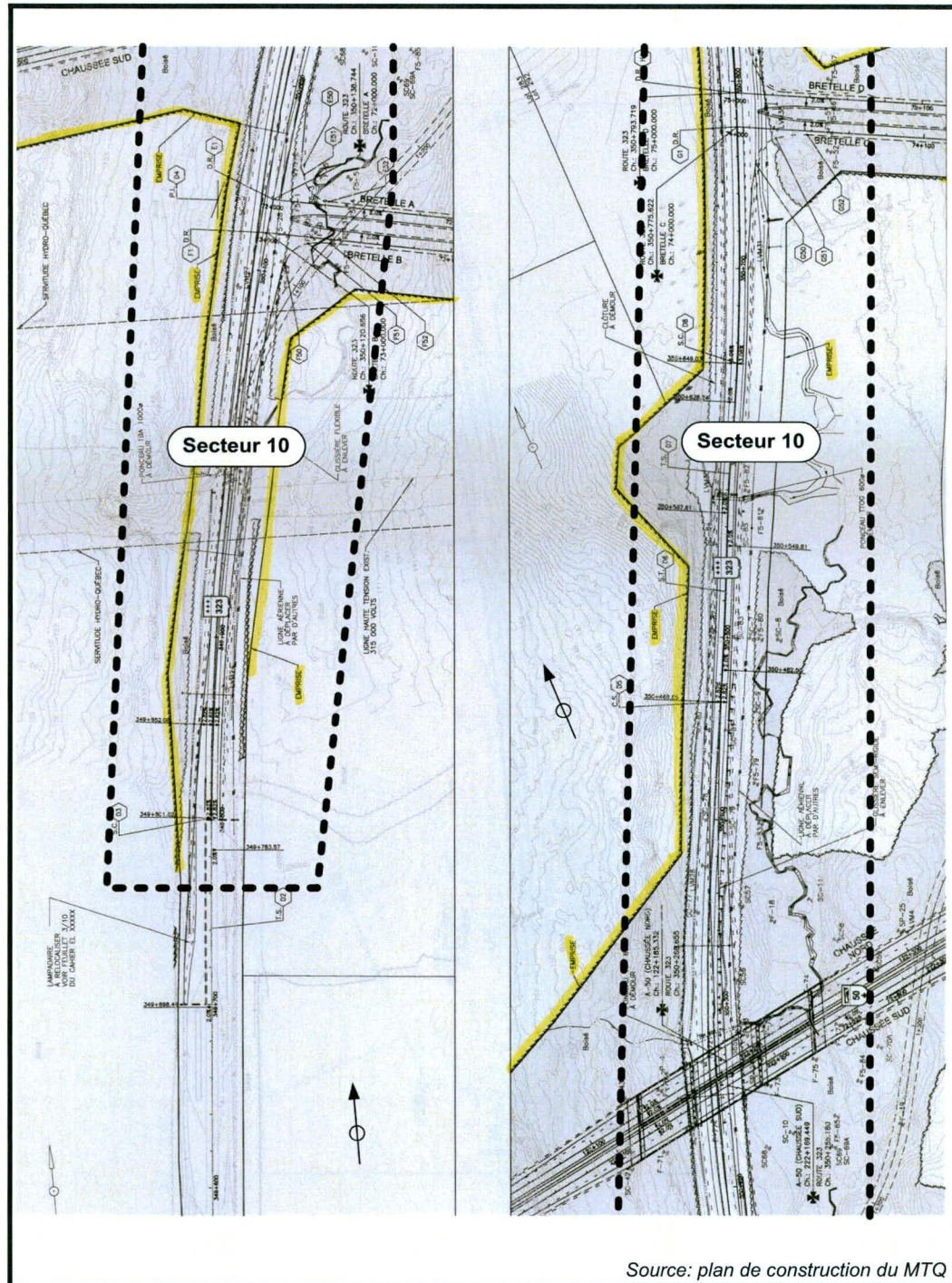


Figure 9 Localisation du secteur d'inventaire 10, projet n°154-01-1079, prolongement de l'autoroute 50, tronçon de la route 323 à la côte Ézilda, municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours

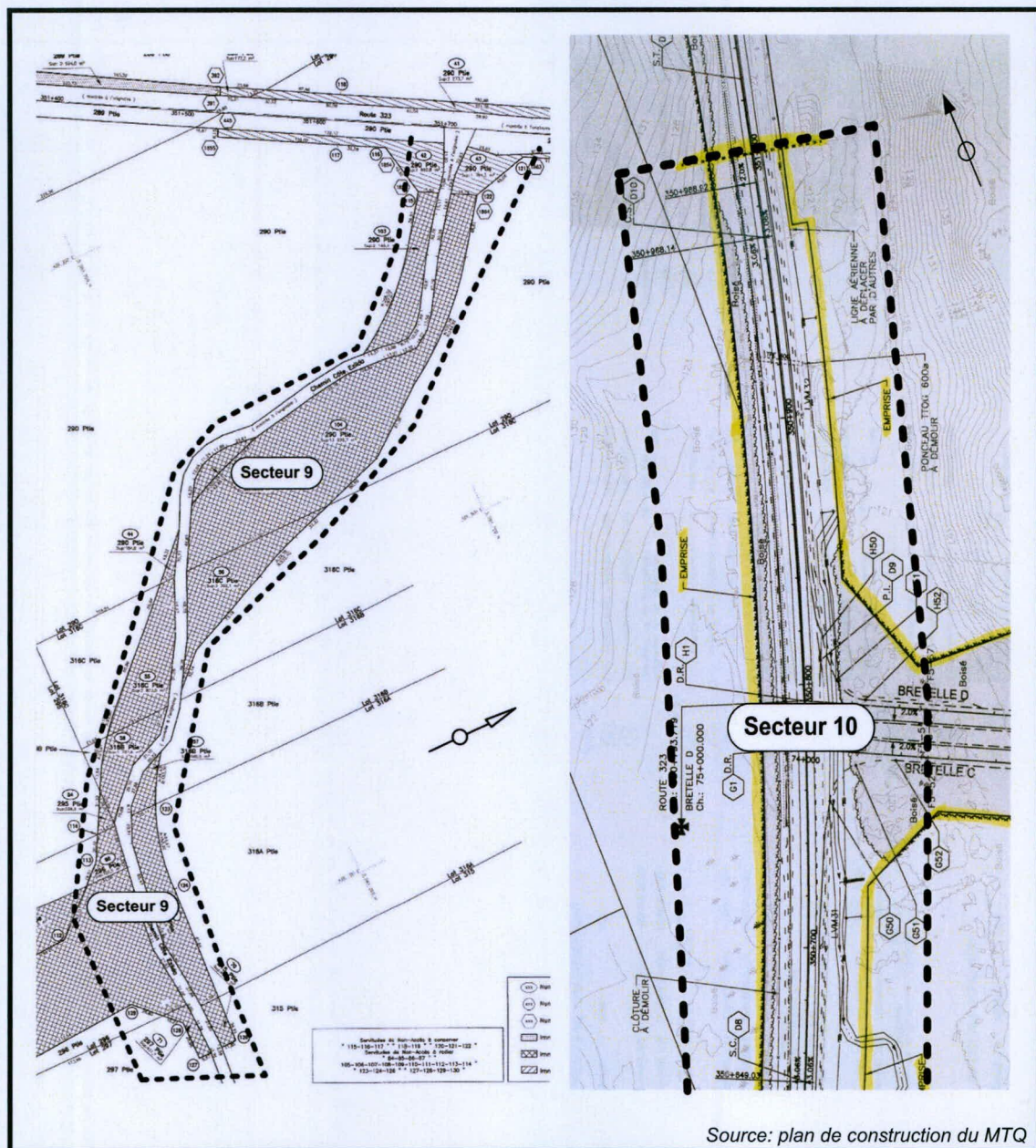


Figure 10 Localisation des secteurs d'inventaire 9 et 10, projet n°154-01-1079, prolongement de l'autoroute 50, tronçon de la route 323 à la côte Ézilda, municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours

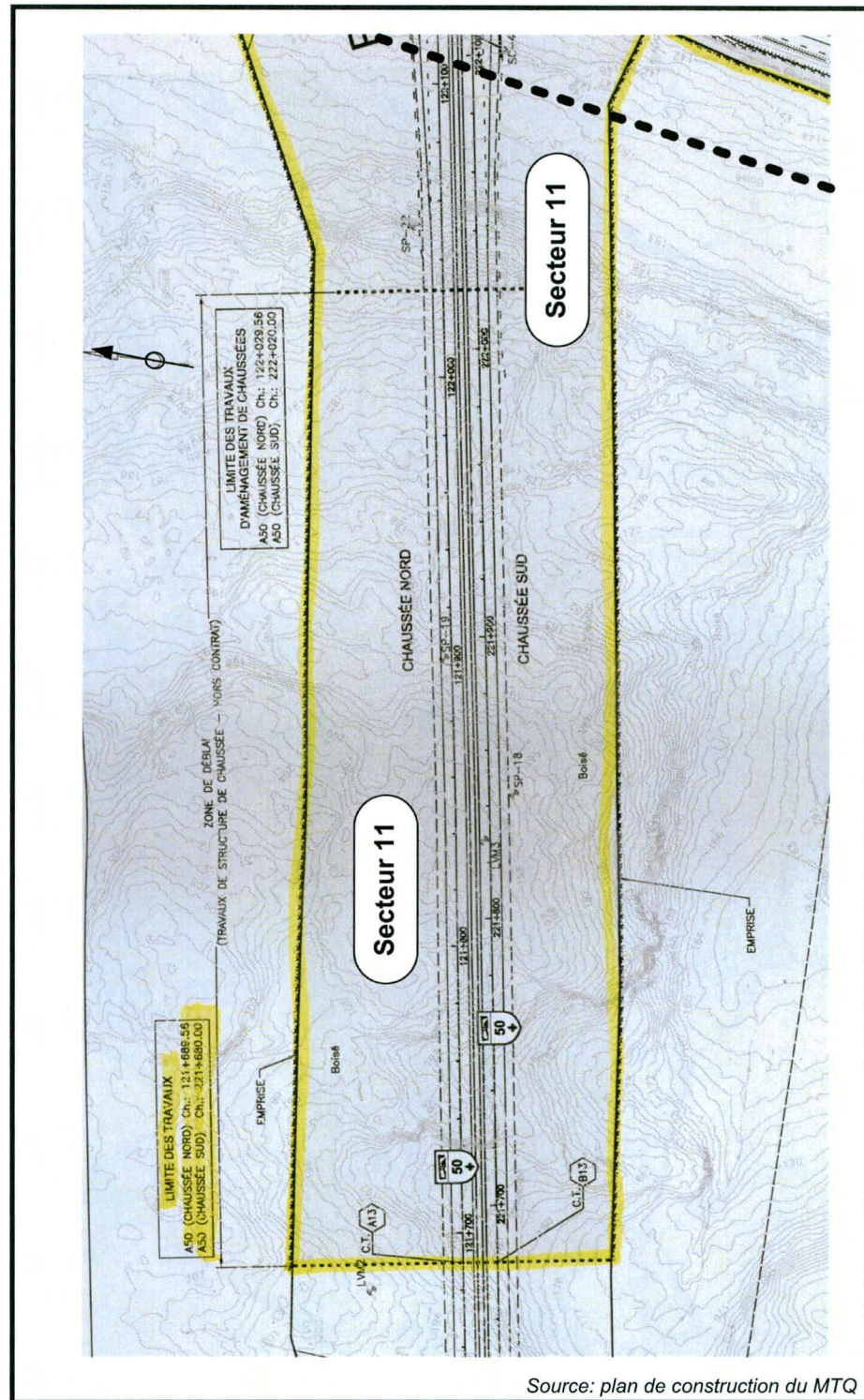


Figure 11 Localisation du secteur d'inventaire 11, projet n°154-01-1079, prolongement de l'autoroute 50, tronçon de la route 323 à la côte Ézilda, municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours

CONCLUSION

Le mandat confié au consultant a donné lieu à la réalisation d'un inventaire archéologique dans les emprises du projet de prolongement de l'autoroute 50, entre la route 323 et la côte Ézilda, situé dans la municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours. Au total, près de 830 400 m² d'emprises ont été inventoriés par des inspections visuelles et par la réalisation de 1 503 puits de sondage.

Aucune découverte archéologique n'a été faite au cours de cet inventaire archéologique. Les résultats de cette expertise permettent de confirmer au ministère des Transports du Québec qu'il peut procéder à la réalisation des travaux prévus.

OUVRAGES CITÉS

CODÈRE, Yvon

1996 *Des pierres et des hommes*. MCCQ, rapport inédit, 62 p.

ETHNOSCOPI

1995j *Inventaire archéologique 1995, projet de stabilisation des berges québécoises de l'Outaouais*. Hydro-Québec, Lignes de répartition Ouest, rapport inédit, 28 p.

1995l *Projet de stabilisation des berges québécoises de la rivière des Outaouais, inventaire archéologique des zones d'érosion 57 et 58*. Hydro-Québec, rapport inédit, 20 p.

LAFORTE, Esther

1987 *Inventaire des sites archéologiques sur le territoire de la MRC de Papineau*. MRC de Papineau, rapport inédit, 132 p.

ROBITAILLE, A. et J.-P. SAUCIER

1998 *Paysages régionaux du Québec méridional*. Les Publications du Québec, gouvernement du Québec, 213 p.

ROBITAILLE, A. et M. ALLARD

1997 *Guide pratique d'identification des dépôts de surface au Québec : notions élémentaires de géomorphologie*. Les Publications du Québec, édition révisée, septembre 1997, 109 p.

Annexe 1

Catalogue des photographies

Projet n° 154 01 1079		Photographe: V.L.
Projet de prolongement de l'autoroute 50, tronçon de la route 323 à la côte Ézilda, municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours		
Inventaire archéologique	Film No. PATR07N10	Type: Numérique Nikon D50
Catalogue	Orientation	Description
001	O	Vue générale du secteur 1, près du chemin Ezilda
002	NNE	Vue générale et équipe au travail dans le secteur 1, près du chemin Ezilda
003	NNE	Vue générale et équipe au travail dans le secteur 1, près du chemin Ezilda
004	ONO	Vue générale entre les secteurs 1 et 2, vers le boisé au km 224+400
005	O	Vue générale du secteur 2, boisé au km 224+300
006	ESE	Vue générale du secteur 2, boisé au km 224+350
007	NNO	Stratigraphie du secteur 2, avec trace de quartz
008	N	Stratigraphie du secteur 2, sondage bordant la veine de quartz
009	N	Vue générale du secteur 2 et équipe au travail
010	SSE	Vue générale du secteur 2 et équipe au travail
011	O	Vue générale du début du secteur 3, boisé
012	O	Vue générale du début du secteur 3, boisé
013	O	Stratigraphie du secteur 3
014	O	Stratigraphie du secteur 3 (avec flash)
015	SSE	Vue générale du secteur 3
016	S	Vue générale du secteur 3 et équipe au travail, en bordure de terrasse et de ruisseau
017	S	Vue générale du secteur 3 et équipe au travail, en bordure de terrasse et de ruisseau
018	O	Vue générale du secteur 3
019	O	Stratigraphie du secteur 3, paroi ouest
020	O	Stratigraphie du secteur 3, paroi ouest
021	ENE	Vue générale vers la fin du secteur 3
022	SE	Vue générale vers la fin du secteur 3
023	O	Vue générale au début du secteur 4
024	NO	Vue générale au début du secteur 4
025	O	Stratigraphie du secteur 4, paroi ouest
026	O	Stratigraphie du secteur 4, paroi ouest
027	O	Stratigraphie du secteur 4, paroi ouest
028	OSO	Vue générale du secteur 4, veine de quartz en affleurement
029	OSO	Vue générale du secteur 4, veine de quartz en affleurement
030	SE	Vue générale du secteur 4, décapage des niveaux superficiels
031	E	Vue générale du secteur 4, décapage des niveaux superficiels

Projet n° 154 01 1079		Photographe: V.L.
Projet de prolongement de l'autoroute 50, tronçon de la route 323 à la côte Ézilda, municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours		
Inventaire archéologique	Film No. PATR07N10	Type: Numérique Nikon D50
Catalogue	Orientation	Description
032	ENE	Détail d'un amas de pierres du secteur 4
033	ENE	Détail d'un amas de pierres du secteur 4
034	ESE	Dégagement de l'amas de pierres du secteur 4
035	ESE	Dégagement de l'amas de pierres du secteur 4
036	ESE	Dégagement de l'amas de pierres du secteur 4
037	SO	Dégagement de l'amas de pierres du secteur 4
038	SO	Dégagement de l'amas de pierres du secteur 4
039	ESE	Dégagement de l'amas de pierres du secteur 4
040	ENE	Dégagement de l'amas de pierres du secteur 4
041	E	Stratigraphie du secteur 4, paroi est (sond.5)
042	E	Stratigraphie du secteur 4, paroi est (sond.5)
043	E	Fin du dégagement de l'amas de pierres du secteur 4
044	E	Fin du dégagement de l'amas de pierres du secteur 4
045	S	Stratigraphie du secteur 4, en zone humide
046	S	Stratigraphie du secteur 4, en zone humide
047	E	Vue générale du secteur 5
048	E	Vue générale du secteur 5
049	SE	Stratigraphie du secteur 5, paroi est (sond.6)
050	S	Stratigraphie du secteur 5, paroi est (sond.6)
051	O	Vue générale située à la jonction de plusieurs secteurs, futur centre de l'échangeur
052	O	Vue générale située à la jonction de plusieurs secteurs, futur centre de l'échangeur
053	O	Profil stratigraphique du secteur 6 (sond. 7)
054	O	Profil stratigraphique du secteur 6 (sond. 7)
055	NE	Vue générale d'une zone humide, à la jonction des secteurs 6 et 7
056	NE	Vue générale d'une zone humide, à la jonction des secteurs 6 et 7
057	SO	Vue générale du secteur 6 et 7, étang et barrage de castors
058	SO	Vue générale du secteur 6 et 7, étang et barrage de castors
059	SE	Vue générale du secteur 7 et équipe au travail
060	SE	Vue générale du secteur 7 et équipe au travail
061	S	Vue générale du secteur 7
062	O	Stratigraphie du secteur 7, paroi ouest (sond.8)
063	O	Stratigraphie du secteur 7, paroi ouest (sond.8)
064	E	Vue générale du secteur 7
065	E	Vue générale du secteur 7

Projet n° 154 01 1079		Photographe: V.L.
Projet de prolongement de l'autoroute 50, tronçon de la route 323 à la côte Ézilda, municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours		
Inventaire archéologique	Film No. PATR07N10	Type: Numérique Nikon D50
Catalogue	Orientation	Description
066	O	Vue générale du secteur 6
067	NO	Vue générale du secteur 6
068	S	Vue générale du secteur 6 et équipe au travail
069	NE	Vue générale du secteur 6 et équipe au travail
070	S	Vue générale du secteur 6, zone humide à l'est du secteur
071	NE	Vue générale du secteur 6, zone humide au nord-est du secteur
072	NE	Vue générale du secteur 6, zone humide au nord-est du secteur
073	NE	Vue générale du secteur 6, zone humide au nord-est du secteur
074	ONO	Stratigraphie du secteur 8, paroi ouest (sond.9)
075	ONO	Stratigraphie du secteur 8, paroi ouest (sond.9)
076	NO	Vue générale du secteur 8, zone tourbeuse et humide
077	N	Vue générale du secteur 8, zone tourbeuse et humide
078	E	Vue générale du secteur 8 et équipe au travail
079	SE	Vue générale du secteur 8, zone humide
080	NO	Vue générale du secteur 8, affleurement rocheux
081	E	Vue générale du secteur 8
082	S	Vue générale du secteur 4, dépotoir en bordure de la montée Major
083	NE	Vue générale du secteur 4, zone de déversement du dépotoir
084	NO	Vue générale du secteur 4, zone de déversement du dépotoir
085	SE	Vue générale du secteur 9, côte Ézilda
086	SO	Vue générale du secteur 10, route 323 vers le côte Ézilda
087	ESE	Vue générale du secteur 6, zone humide en bordure de la route 323
088	E	Vue générale du secteur 8, zone humide en bordure de la route 323
089	N	Vue générale du secteur 10, route 323
090	S	Vue générale du secteur 10, route 323
091	NO	Vue générale du secteur 9, côte Ézilda
092	SE	Vue générale du secteur 9, côte Ézilda
093	N	Stratigraphie du secteur 9, zone humide
094	N	Stratigraphie du secteur 9, zone humide
095	E	Vue générale du secteur 9, zone humide
096	O	Vue générale du secteur 9, relief accidenté dans la zone
097	O	Vue générale du secteur 9, relief accidenté dans la zone

Projet n° 154 01 1079		Photographe: V.L.
Projet de prolongement de l'autoroute 50, tronçon de la route 323 à la côte Ézilda, municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours		
Inventaire archéologique	Film No. PATR07N10	Type: Numérique Nikon D50
Catalogue	Orientation	Description
098	O	Vue générale du secteur 9, zone humide
099	S	Stratigraphie du secteur 9, paroi sud (sond.10)
100	S	Stratigraphie du secteur 9, paroi sud (sond.10)

MINISTÈRE DES TRANSPORTS



QTR A 250 186